

Tableaux d'introduction
Veillez fournir des détails sur le présent rapport

Partie contractante	COMORES
Correspondant national	
Nom complet de l'institution:	Direction Générale de l'Environnement
Nom et titre de l'administrateur responsable:	AHAMADA MOHAMED SAID POINT FOCAL NATIONAL
Adresse:	Ministère de la Production et de l'Environnement Direction Générale de l'Environnement B.P 41 MORONI COMORES
Téléphone:	(269) 73 62 22 - Bureau (269) 73 08 15 - Domicile
Fax:	(269) 73 68 49 / 73 65 70
Courrier électronique:	pnudg32@snpt.km mdossar@snpt.km
Administrateur responsable du rapport national (si différent du premier)	
Nom et titre de l'administrateur responsable:	
Adresse:	
Téléphone:	
Fax:	
Courrier électronique:	
Signature	
Signature de l'administrateur chargé de la soumission du rapport national:	
Date de soumission:	

Veillez donner des informations sommaires sur les types d'intervenants qui ont participé activement à la préparation de ce rapport ainsi que sur le matériel utilisé à cette occasion.

Avec l'appui de la Direction Générale de l'Environnement et en étroite collaboration avec le Centre National de Développement et de la Recherche Scientifique, la Coordination du projet Conservation de la Biodiversité et Développement Durable aux Comores.

Ce travail est le résultat d'une équipe multidisciplinaire et intersectoriel (géographe, agronome, forestier, biologiste aménagiste)

Ce travail a été également élaborée grâce à des consultations nationales qui ont été menées dans différentes institutions plus ou moins impliquées dans Conservation de la diversité biologique.

L'équipe qui a travaillé dans ce rapport a également consulté plusieurs rapports sur différents thèmes relatifs à la gestion de l'Environnement.

Veillez fournir des informations pertinentes sur la situation de votre pays afin de faciliter la compréhension des réponses aux questions contenues dans ce rapport

Les COMORES par leur nature volcanique récente, leur exigüité et leur multi-insularité possèdent une grande originalité que traduit la diversité de paysage et la richesse de la biodiversité. La diversité des espèces est particulièrement élevée. Une analyse approfondie de l'état de l'environnement réalisée en 1993 a mis en évidence un potentiel riche et varié, particulièrement fragile et fortement menacé par l'action anthropique. L'analyse a mis en relief les grands points majeurs suivants :

- La méconnaissance du potentiel du milieu dans de nombreux secteurs est une des causes majeurs de l'exploitation anarchique des ressources et de l'absence complète et le plus souvent partiel constitue un handicap important pour un développement durable ou pour la définition de politique.
- La dégradation généralisée des ressources dû à la très forte pression démographique qui se marque principalement par une déforestation massive.
- Sur le plan institutionnel, outre a direction générale de l'environnement (DGE), il existe un centre national de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS), des regroupements et associations villageois pour la conservation des écosystèmes et des espèces de la gestion de l'environnement. Mais toutes ces institutions sont confrontées à d'énormes problèmes en terme de ressources humaines, matériel et financier, ce qui handicape sérieusement leur mission.
- Sur le plan législation, on note une inexistante d'une législation adaptée aux réalités actuelles nationales et internationales.
- Sur le plan international les moyens de communication avec les institutions étrangères scientifiques, techniques et de recherche sont très limités, ceci à cause des moyens faibles que possèdent les institutions nationaux.

En 1998, une analyse bibliographique a permis d'établir un bilan des connaissances actuelles sur la faune et la flore des Comores, bilan à la suite duquel les espèces et les zones prioritaires à protéger ont été identifiées.

Toutefois, en raison des informations disponibles fragmentaires et parfois incomplètes, la prise de décision quant à la conservation de la biodiversité s'avère difficile.

La COP a établi des programmes de travail qui répondent à un certain nombre d'articles. Veuillez identifier la priorité relative accordée à chaque thème ainsi que la suffisance des ressources. Ceci permettra de mettre en contexte les informations sur l'application de chaque article. Vous trouvez également d'autres questions sur la mise en oeuvre du programme de travail à la fin de ces directives.

Écosystèmes des eaux intérieures

1. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	
b) Moyen	X
c) Faible	
c) Pas applicable	
2. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	
d) Très limitées	X

Diversité biologique des zones marines et côtières

3. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	X
b) Moyen	
c) Faible	
d) Pas applicable	
4. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	X
d) Très limitées	

Diversité biologique agricole

5. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	X
b) Moyen	
c) Faible	
d) Pas applicable	

6. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	X
d) Très limitées	

Diversité biologique des forêts

7. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	X
b) Moyen	
c) Faible	
d) Pas applicable	
8. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations ?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	X
d) Très limitées	

Diversité biologique des terres arides et semi-arides

9. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à la mise en oeuvre de ce programme de travail?	
a) Important	
b) Moyen	
c) Faible	X
d) Pas applicable	
10. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?	
a) Tout à fait suffisantes	
b) Suffisantes	
c) Limitées	
d) Très limitées	X

Autres observations sur les programmes de travail et les priorités

Les Comores étant un pays multi-insulaire, une grande priorité est accordée à la diversité biologique des zones marines et côtières. En effet, dans le cadre d'un programme régional de la Commission de l'Océan Indien dans le domaine de l'environnement, dont l'objectif central est la gestion intégrée des zones côtières, des réseaux thématiques régionaux sont établis en vue de l'identification et la surveillance de la biodiversité marine et côtière. Deux réseaux sont déjà opérationnels (suivi du récif et suivi des risques écotoxicologiques) alors deux autres sont en cours d'initiation (réseau des aires protégées marines et suivi des pollutions littorales). La mise en œuvre de ces actions soutenues financièrement par l'Union Européenne implique divers acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.

Pour ce qui concerne les aires protégées aux Comores, le Parc Marin de Mohéli mis en place avec un financement du GEF est cogéré par les services publics de l'environnement et les communautés villageoises riveraines de la zone protégée.

Dans le domaine des forêts, jusqu'à présent peu de ressources financières ont été allouées à ce secteur en vue d'approfondir les connaissances et établir des mesures de gestion appropriées. Un projet de loi forestière est en gestation et constitue une première étape vers un système de gestion efficace.

Quant aux écosystèmes des eaux intérieures, ils représentent une superficie faible et les informations scientifiques à ce niveau sont très superficielles. Le plan d'action national relatif à la Convention Ramsar prévoit un inventaire/diagnostic des zones humides des Comores. Mais les moyens financiers de sa mise en œuvre restent insuffisants.

En matière d'agrobiodiversité, la Stratégie nationale en matière de biodiversité envisage que les actions d'intensification agricole et d'introduction d'organismes exotiques dans le cadre de programme de lutte biologique soient soumises à un processus d'évaluation des impacts environnementaux. Certains agroécosystèmes ont en effet subi des dégradations liées à l'introduction d'espèces non adaptées qui ont connu un développement spectaculaire au détriment des espèces locales.

Article 5 Coopération

11. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
12. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
13. Votre pays a-t-il mis en place une coopération active avec d'autres Parties en ce qui concerne les zones situées au-delà de la juridiction de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique?					
a) coopération bilatérale (précisez ci-dessous)					
b) programmes internationaux (précisez ci-dessous)					X
c) accords internationaux (précisez ci-dessous)					

Décision IV/4. Etat et évolution de la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures et options pour leur conservation et leur utilisation durable

14. Votre pays a-t-il mis en place une coopération efficace, par le biais d'accords bilatéraux et multilatéraux, pour la gestion durable de bassins versants, des bassins de captation et des bassins fluviaux transfrontaliers, ainsi que des espèces migratrices?	
a) non	X
c) oui - de façon limitée	
d) oui - de façon importante	
d) pas applicable	

Décision IV/15. Relations entre la CBD et les Conventions relatives à la biodiversité, les accords internationaux, les institutions et les processus correspondants

15. Votre pays a-t-il développé des méthodes de gestion pour les zones transfrontières protégées?	
a) non	X
c) oui - de façon limitée	
d) oui - de façon importante	
d) pas applicable	

Décision V/21. Coopération avec d'autres Organismes

16. Votre pays a-t-il mis en place une collaboration efficace avec l'Année internationale de l'observation de la diversité biologique de DIVERSITAS, et a-t-il assuré une complémentarité avec l'initiative que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique prévoient d'entreprendre afin de promouvoir le savoir scientifique et la sensibilisation du public au rôle crucial de la biodiversité pour le développement durable?	
b) non	X
b) non - dans une moindre mesure	
c) oui- dans une large mesure	

Décision V/27. Contribution de la Convention sur la diversité biologique à l'étude décennale sur les progrès accomplis depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

17. Votre pays prévoit-il de souligner et de mettre l'accent sur les questions de diversité biologique dans le cadre de sa contribution à l'étude décennale des progrès accomplis depuis le Sommet de la Terre?	
a) non	X
b) oui	

Autres observations sur l'application de cet article

Jusqu'à présent, les COMORES ont lancé très peu d'initiatives pour développer une coopération avec d'autres Parties. Néanmoins dans le cadre de la Commission de l'Océan Indien, un accord cadre pour une politique régionale concourant au développement. Les principaux objectifs sont entre autres : la promotion de la gestion intégrée des zones côtières et la prise en compte du développement durables dans les différents programmes de développement, la formation des compétences régionales et la recherche.

Aucune initiative n'est encore prise pour évaluer les progrès accomplis par le pays depuis la conférence mondiale de Rio en vue de préparer le prochain sommet de la Terre. Les moyens humains et financiers mobilisables actuellement pour engager un tel processus pourtant indispensable sont réduites.

Article 6 Mesures générales en vue de la conservation et de l'utilisation durable

18. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
19. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

20. Quel est le statut de votre stratégie nationale en matière de diversité biologique (6a)?	
a) néant	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) établi ₁	X
e) établi et adopté ₂	
f) rapports de mise en oeuvre disponibles	
21. Quel est le statut de votre plan d'action en matière de diversité biologique (6a)?	
a) néant	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) établi ₂	X
e) établi et adopté ₂	
f) rapports de mise en oeuvre disponibles	
22. Votre plan d'action/stratégie national couvre t-il tous les articles de la Convention (6a)? (6a)?	
a) seulement quelques articles	
b) la plupart des articles	X
b) tous les articles	
23. Votre plan d'action/stratégie national couvre t-il l'intégration d'autres activités sectorielles (6b)?	
a) non	
b) certains secteurs	
c) les principaux secteurs	X
d) tous les secteurs	

^{1/} Veuillez inscrire les informations demandées à la dernière page des présentes lignes indicatrices.

Décision II/7 et décision III/9 Examen des Articles 6 et 8

la Convention

24. Des mesures sont-elles prises pour l'échange d'informations et le partage d'expérience sur le processus de planification des mesures nationales avec d'autres Parties contractantes?	
a) peu ou pas de mesure	X
b) partage de stratégies, de plans et/ou d'études de cas	
c) réunions régionales	
25. Tous les plans d'action/stratégies nationaux de votre pays comprennent-ils un élément de coopération internationale?	
a) non	X
b) oui	
26. Votre plan d'action/stratégie national est-il coordonné avec ceux des pays avoisinants?	
a) non	X
b) pourparlers bilatéraux/multilatéraux en cours	
c) coordination dans certains secteurs/domaines thématiques	
d) entièrement coordonné	
e) non applicable	
27. Votre pays a-t-il établi des cibles mesurables dans le cadre de vos stratégies/plans d'action nationaux?	
a) non	
b) première étape d'établissement	X
c) étape avancée d'établissement	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
Si vous êtes un pays Partie en développement ou une Partie avec une économie en transition	
28. Votre pays a-t-il reçu un appui du mécanisme de financement pour la préparation des stratégies/plans d'action nationaux?	
a) non	
b) oui	X
Dans l'affirmative, quelle a été l'agence d'exécution (PNUD, PNUE ou Banque mondiale)?	PNUD

Décisions III/21. Relations entre la Convention et la Commission sur le développement durable, et les autres conventions relatives à la biodiversité

29. Est-ce que les correspondants nationaux de la CBD et les autorités compétentes de la Convention de Ramsar, de la Convention de Bonn et de la CITES travaillent à l'application de ces conventions de façon à éviter de faire le travail en double.	
a) non	x
b) non - dans une moindre mesure	
c) oui- dans une large mesure	

Autres observations sur l'application de cet article

Les Comores viennent d'élaborer une stratégie nationale et un plan d'action de conservation sur la diversité biologique. Le document a été validé en septembre par un groupe d'experts et transmis au Gouvernement pour adoption. Cette stratégie nationale et son plan d'action couvrent tous les articles de la convention.

Par rapport à la prise en compte de la conservation de la biodiversité dans les politiques, stratégies et plans sectoriels, le plan directeur national du tourisme et la stratégie agricole intègrent les préoccupations environnementales. Quant aux secteurs des forêts, urbanisme, pêche, énergie et eau qui n'ont pas encore fait l'objet d'orientation politique, la stratégie nationale en matière de biodiversité vise dans son objectif premier à assurer que les aspects de la conservation de la biodiversité soient intégrés dans la conception des politiques et plans de ces secteurs.

Le partage d'information avec les autres Parties contractantes à la convention sur la biodiversité se fait de manière occasionnelle lors des ateliers régionaux auxquels les Comores sont conviés.

Article 7 Identification et surveillance

30. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
31. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

32. Votre pays dispose-t-il d'un programme d'inventaire en vigueur au niveau des espèces (7a)?	
a) activité minimale	
b) pour les groupes clés (tels que les espèces menacées ou endémiques) ou les indicateurs	X
c) pour une gamme de groupes majeurs	
d) pour une gamme complète d'espèces	
33. Votre pays dispose-t-il d'un programme d'inventaire en vigueur au niveau des écosystèmes (7a)?	
a) activité minimale	
b) seulement pour les écosystèmes présentant un intérêt particulier	X
c) pour les principaux écosystèmes	
d) pour une gamme complète d'écosystèmes	
34. Votre pays dispose t-il d'un programme d'inventaire en vigueur au niveau génétique (7a)?	
a) activité minimale	X
b) programme mineur dans certains secteurs	
c) programme majeur dans certains secteurs	
d) programme majeur dans tous les secteurs pertinents	
35. Votre pays dispose-t-il d'un programme de surveillance en vigueur au niveau des espèces (7a)?	
a) activité minimale	
b) pour les groupes clés (tels que les espèces menacées ou endémiques) ou les indicateurs	X
c) pour une gamme de groupes majeurs	
d) pour une gamme complète d'espèces	

36. Votre pays dispose-t-il d'un programme de surveillance en vigueur au niveau des écosystèmes (7b)?	
a) activité minimale	
b) seulement pour les écosystèmes présentant un intérêt particulier	X
c) pour les principaux écosystèmes	
d) pour une gamme complète d'écosystèmes	
37. Votre pays dispose-t-il d'un programme de surveillance en vigueur au niveau génétique (7b)?	
a) activité minimale	X
b) programme mineur dans certains secteurs	
c) programme majeur dans certains secteurs	
d) programme majeur dans tous les secteurs pertinents	
38. Votre pays a-t-il identifié les activités qui ont des incidences néfastes sur la diversité biologique (7c)?	
a) non	
b) première étape d'examen et d'évaluation	X
c) étape avancée d'examen et d'évaluation	
d) examen et évaluation terminés	
e) rapports sur les résultats disponibles	
39. Votre pays surveille-il ces activités et leurs effets (7c)?	
a) non	X
b) première étape d'établissement de programme	
c) étape avancée d'établissement de programme	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
40. Votre pays coordonne-t-il la collecte et la gestion d'informations au niveau national (7d)?	
a) non	
b) première étape d'établissement de programme	
c) étape avancée d'établissement de programme	X
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	

Décision III/10 Identification, surveillance et évaluation

41. Votre pays a-t-il identifié des indicateurs nationaux de diversité biologique?	
a) non	X
b) évaluation d'indicateurs potentiels en cours	
c) indicateurs identifiés (dans ce cas, donnez une description ci-après)	

42. Votre pays applique-t-il des techniques d'évaluation rapide et de télédétection?	
a) non	
b) première étape d'établissement de programme	X
c) étape avancée d'établissement de programme	
d) programme mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
43. Votre pays a-t-il adopté une démarche par étape pour la mise en oeuvre de l'Article 7 en mettant d'abord l'accent sur l'identification des éléments de la diversité biologique (7a) et sur les activités qui ont des effets nocifs sur ces éléments (7c)?	
a) non	X
b) pas approprié au contexte national	
c) oui	
44. Votre pays coopère-t-il avec d'autres Parties contractantes dans des projets pilotes de démonstration sur l'application de méthodologies d'évaluation et d'indicateurs?	
a) non	X
b) oui (dans l'affirmative, donnez des détails ci-après)	
45. Votre pays a-t-il préparé et mis à la disposition d'autres Parties contractantes des rapports sur toute expérience d'application de méthodologies d'évaluation?	
a) non	
b) oui	X
46. Votre pays cherche-t-il rendre plus largement disponibles les informations taxonomiques qu'il détient dans ses collections?	
a) pas de collections pertinentes	
b) aucune mesure	
c) oui (dans l'affirmative, donnez des détails ci-après)	X

Décision V/7. Identification, surveillance, évaluation, et indicateurs

47. Votre pays a-t-il mis en place une coopération active avec les pays avoisinants en matière d'indicateurs, de surveillance et d'évaluation?	
a) non	
b) coopération limitée	X
c) coopération importante sur certaines questions	
d) coopération importante sur de nombreuses questions	
48. Votre pays a-t-il fourni des études de cas en matière de développement et d'application de programmes d'évaluation, de surveillance, et d'indicateurs?	
a) non	X
b) oui - études fournies au Secrétariat	
c) oui - études fournies par l'intermédiaire du Centre d'échange	
d) oui - études fournies par d'autres moyens (veuillez préciser)	

49. Votre pays apporte t-il son aide à d'autres Parties afin de les aider à augmenter leurs capacités à développer des programmes d'indicateurs et de surveillance?	
a) non	X
b) formation	
c) soutien direct	
d) partage d'expérience	
e) autre (Expliquez)	

Autres observations sur l'application de cet article

Comme indiqué en introduction du présent rapport, les connaissances sur la diversité biologique sont superficielles en raison des moyens humains et surtout financiers limités du pays. Cependant, certains écosystèmes ou espèces font l'objet d'une surveillance plus poussée selon l'assistance technique et financière extérieure que le pays bénéficie.

Un système de monitoring de l'écosystème récifal est mis en place dans le cadre régional Océan Indien. En ce qui concerne les espèces, la surveillance se limite aux espèces considérées comme prioritaires parce que endémiques ou menacées d'extinction. Il s'agit des tortues marines, de la Roussette de Livingstone et du Coelacanthe. Pour chacune d'elle, un protocole de partenariat est établi avec des organismes étrangers spécialisés.

Toutes les données disponibles sont dispersées dans les différentes institutions. La DGE dans le cadre de la mise en place du centre d'échange prévoit la gestion et le partage de l'information à travers la création d'un centre de documentation performant et le développement d'une page WEB, vitrine de la biodiversité des Comores.

Décisions en matière de taxonomie

Décision IV/1 Rapport et recommandations de la troisième réunion du SBSTTA [en partie]

50. Votre pays a-t-il fait une évaluation des besoins nationaux en matière de taxonomie et/ou organisé des ateliers pour déterminer les priorités du pays dans ce domaine?	
a) non	X
b) première étape d'évaluation	
c) étape avancée d'évaluation	
d) évaluation terminée	
51. Votre pays a-t-il établi un plan d'action national en matière de taxonomie?	
a) non	X
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) plan d'action mis en place	
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	
52. Votre pays met-il à disposition les ressources appropriées pour améliorer la disponibilité des informations taxonomiques?	
a) non	X
b) oui, mais pas suffisamment	
c) oui, complètement	

53. Votre pays encourage-t-il les occasions de formation et d'emploi à l'échelle bilatérale et multilatérale pour les taxonomistes, en particulier pour ceux qui se spécialisent dans les organismes peu connus?	
a) non	
b) quelques occasions	X
c) de nombreuses occasions	
54. Votre pays investit-il à long terme dans la mise en place de l'infrastructure appropriée pour les collections taxonomiques du pays?	
a) non	
b) certains investissements	X
c) d'importants investissements	
55. Votre pays encourage-t-il l'établissement de partenariat entre les institutions taxonomiques dans les pays développés et les pays en développement?	
a) non	
b) oui - politique énoncée	X
c) oui - programme national systématique	
56. Votre pays a-t-il adopté des niveaux quelconques de structure internationalement convenus pour abriter les collections?	
a) non	
b) à l'étude	
c) en cours de mise en oeuvre par certaines collections	X
d) en cours de mise en oeuvre par toutes les grandes collections	
57. Votre pays a-t-il mis sur pied des programmes de formation en matière de taxonomie?	
a) non	
b) quelques-uns	X
c) un grand nombre	
58. Votre pays a-t-il rendu compte des mesures adoptées pour renforcer les capacités nationales en matière de taxonomie, pour désigner des centres nationaux de référence, et pour mettre les informations abritées dans les collections à la disposition des pays d'origine?	
a) non	X
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - CENTRE D'ÉCHANGE	
d) oui - autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	
59. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer la stabilité financière et administrative des institutions responsables des inventaires de la diversité biologique et des activités taxonomiques?	
a) non	X
b) à l'étude	
c) oui pour certaines institutions	
d) oui pour toutes les grandes institutions	

60. Votre pays a-t-il aidé les institutions taxonomiques à établir des consortiums pour mener des projets régionaux?	
a) non	
b) à l'étude	
c) oui - de façon limitée	X
c) oui - de façon importante	
61. Votre pays a-t-il accordé une attention particulière au financement international de bourses pour des spécialistes étudiant à l'étranger ou pour attirer des experts internationaux dans des stages nationaux ou régionaux?	
a) non	
b) à l'étude	
c) oui - de façon limitée	X
d) oui - de façon importante	
62. Votre pays a-t-il établi des programmes de recyclage pour permettre à des spécialistes compétents de se réorienter vers des domaines liés à la taxonomie?	
a) non	
b) quelques-uns	X
c) un grand nombre	

Décision V/9. Initiative mondiale en matière de taxonomie: Mise en œuvre et progression des suggestions d'actions

63. Votre pays a-t-il identifié ses besoins d'informations dans le domaine de la taxonomie, et a-t-il évalué sa capacité nationale à y répondre?	
a) non	X
b) évaluation de base	
c) évaluation approfondie	
64. Votre pays a-t-il établi ou regroupé des centres de références taxonomiques?	
a) non	X
b) oui	
65. Votre pays a-t-il travaillé sur le renforcement de ses capacités en matière de recherche taxonomique?	
a) non	X
b) oui	
66. Votre pays a-t-il communiqué au Secrétaire exécutif des informations sur les programmes, projets ou initiatives de projets pilotes dans le cadre de l'Initiative mondiale en matière de Taxonomie?	
a) non	Pas encore
b) oui	
67. Votre pays a-t-il nommé un correspondant national pour l'Initiative mondiale en matière de taxonomie qui serait en contact avec d'autres correspondants nationaux?	
a) non	En Etude
b) oui	

68. Votre pays a-t-il participé au développement de réseaux régionaux afin de faciliter le partage des informations sur l'Initiative mondiale en matière de taxonomie ?	
a) non	En Etude
b) oui	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie avec une économie en transition -	
69. Votre pays a-t-il fait appel à des ressources par l'intermédiaire du mécanisme financier pour les actions prioritaires identifiées dans cette décision ?	
a) non	En Etude
b) oui, mais sans succès	
c) oui, avec succès	

Autres observations sur l'application de cet article

En matière de taxonomie, le pays souffre d'une carence importante en expertise. Les seules recherches menées dans ce domaine portent sur les plantes grâce au concours technique et financier du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Le MHNP abrite les collections de plantes des Comores.

Article 8 Conservation in situ [Articles 8h et 8j exclus]

70. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
71. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
La conservation des éléments de la diversité biologique est caractérisé par une forte interaction entre les espèces majeures et leur habitat naturel d'une part et avec les communautés riveraines d'autre part. Ainsi la conservation des espèces menacées nécessite à la fois une maîtrise de la dégradation de leur habitat et l'implication des communautés locales. Ainsi la conservation in situ a un cadre de priorité très important pour les Comores.					

72. Votre pays a-t-il mis sur pied un système de zones protégées visant à conserver la diversité biologique (8a)?	
a) système en cours d'établissement	X
b) examen national disponible sur la couverture des zones protégées	
c) plan national sur les systèmes de zones protégées mis en place	
d) système relativement complet mis en place	
73. Existe-t-il des lignes directrices nationales adoptées pour le choix, la création et la gestion des zones protégées (8b)?	
a) non	
b) non, en cours de développement	
c) oui	X
d) oui, à l'étude	
74. Votre pays réglemente-t-il ou gère-t-il des ressources biologiques présentant une importance pour la conservation de la diversité biologique, dans le but d'en assurer la conservation et l'utilisation durable (8c)?	
a) non	
b) première phase d'établissement	
c) phase avancée d'établissement	
d) programme ou politique en place	X
e) rapports de mise en oeuvre disponibles	

75. Votre pays a-t-il pris des mesures pour favoriser la protection des écosystèmes et des habitats naturels, ainsi que pour le maintien de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel (8d)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	X
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	

76. Votre pays a-t-il pris des mesures pour promouvoir un développement durable et écologiquement rationnel dans les zones adjacentes aux zones protégées (8e)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	X
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
77. Votre pays a-t-il pris des mesures pour remettre en état et restaurer les écosystèmes dégradés (8f)?	
a) non	X
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
78. Votre pays a-t-il pris des mesures pour favoriser la reconstitution des espèces menacées (8f)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	X
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
79. Votre pays a-t-il pris des mesures pour réglementer, gérer ou maîtriser les risques associés à l'utilisation et à la libération d'organismes vivants et modifiés résultant de la biotechnologie (8g)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	X
d) mesures complètes mises en place	
80. Votre pays a-t-il essayé d'instaurer les conditions nécessaires pour assurer la compatibilité entre les utilisations actuelles et la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments constitutifs (8i)?	
a) non	Pas encore
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) programme ou politique en place	
e) rapports de mise en œuvre disponibles	
81. Votre pays a-t-il formulé et maintenu en vigueur les dispositions législatives et autres dispositions réglementaires pour protéger les espèces et populations menacées (8k)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	X
c) étape avancée d'établissement	
d) législation ou autres mesures en place	

82. Votre pays réglemente ou gère-t-il les processus pertinents ainsi que les catégories d'activités déterminés à l'Article 7 pouvant entraîner un effet défavorable important sur la diversité biologique (81)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) législation ou autres mesures en place	X
Si vous êtes une Partie pays développé -	
83. Votre pays coopère t-il à l'octroi d'un appui financier et autre pour la conservation <i>in situ</i> , notamment aux pays en développement (8m)?	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
84. Votre pays reçoit-il un appui financier et autre pour la conservation <i>in situ</i> (8m)?	
a) non	
b) oui (dans l'affirmative, veuillez donner des détails ci-après)	X

Décision II/7 Examen des Articles 6 et 8 de la Convention

85. Des mesures sont-elles prises pour partager avec d'autres Parties contractantes l'information et l'expérience relatives à la mise en oeuvre du présent article?	
a) peu de mesures ou aucune	
b) partage de documents et/ou d'études de cas	X
c) réunions régionales	

Autres observations sur l'application de cet article

<ul style="list-style-type: none"> - Actuellement les Comores ont mis en place un parc marin sur les îlots de NIOUMACHOUA à Mohéli avec un financement du GEF. Avec ce même financement, 1 PAC sur les tortues marines est élaboré et un mis en œuvre. 1 PAC sur les roussettes de Livingstone est en cours d'élaboration. - Un projet sur la création d'un parc cœlacanthe est bien avancé à la Grande Comore Recherche financement en cours - Un projet de création d'un parc sur la forêt du Karthala (Grande Comore) est envisagé. Une étude de faisabilité est programmé mais sans garantie de financement. - En ce qui concerne les échanges d'expérience, les Comores participent aux réunions inter-projets IUCN organisées chaque année dans la région Afrique de l'Est.

Article 8h Espèces exotiques

86. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?							
a) Elevé	<input checked="" type="checkbox"/>	b) Moyen	<input type="checkbox"/>	c) Faible	<input type="checkbox"/>		
87. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?							
a) Bonnes	<input type="checkbox"/>	b) Suffisantes	<input type="checkbox"/>	c) Limitées	<input type="checkbox"/>	d) Très limitées	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources							

88. Votre pays a-t-il identifié les espèces exotiques introduites?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) seulement les principales espèces, source de préoccupation	<input checked="" type="checkbox"/>
c) seulement les introductions nouvelles ou récentes	<input type="checkbox"/>
d) un système complet détecte les nouvelles introductions	<input type="checkbox"/>
e) un système complet détecte toutes les introductions connues	<input type="checkbox"/>
89. Votre pays a-t-il évalué les risques que l'introduction de ces espèces exotiques présente pour les écosystèmes, les habitats ou les espèces?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) seulement les principales espèces source de préoccupation	<input checked="" type="checkbox"/>
c) la plupart des espèces exotiques ont été évaluées	<input type="checkbox"/>
90. Votre pays a-t-il pris des mesures pour empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) certaines mesures en place	<input checked="" type="checkbox"/>
c) mesures potentielles à l'étude	<input type="checkbox"/>
d) mesures complètes mises en place	<input type="checkbox"/>

Décision IV/1 Rapport et recommandations de la troisième réunion du SBSTTA

91. Votre pays collabore-t-il à l'établissement de projets aux niveaux national, régional, sous-régional et international pour traiter la question des espèces exotiques?	
a) peu de mesures ou aucune	
b) pourparlers en cours sur des projets potentiels	X
c) travaux effectifs d'établissement de nouveaux projets	
92. Votre plan d'action/stratégie national couvre-t-il la question des espèces exotiques?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	X

Décision V/8. Espèces exotiques constituant une menace pour les écosystèmes, les habitats et les espèces

93. Votre pays applique t-il les principes directeurs préliminaires visant à prévenir et à atténuer les effets des espèces exotiques dans le cadre d'activités visant à appliquer l'article 8(h) de la Convention, et dans d'autres secteurs?	
a) non	
b) à l'étude	X
c) application limitée dans certains secteurs	
d) application importante dans certains secteurs	
e) application importante dans la plupart des secteurs	
94. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire exécutif des études de cas portant sur des évaluations thématiques?	
a) non	X
b) en préparation	
c) oui	
95. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire Exécutif des commentaires par écrit sur les principes directeurs préliminaires?	
a) non	X
b) oui	
96. Votre pays accorde t-il la priorité au développement et à l'application de plans d'action et de stratégie contres les espèces exotiques envahissantes?	
a) non	
b) oui	X
97. Dans le cadre du problème des espèces exotiques envahissantes, votre pays a-t-il développé ou s'est t-il impliqué dans les mécanismes de coopération internationale, y compris dans l'échange de meilleures pratiques?	
a) non	X
b) coopération transfrontalière	
c) coopération régionale	
d) coopération multilatérale	

98. Dans le cadre de son travail sur les espèces exotiques envahissantes, votre pays accorde t-il la priorité aux écosystèmes isolés sur le plan géographique ou sur le plan évolutif?	
a) non	X
b) oui	
99. Dans le cadre de son travail sur les espèces exotiques envahissantes, votre pays utilise t-il de façon adéquate l'approche fondée sur les écosystèmes et l'approche de précaution biogéographique ?	
a) non	X
b) oui	
100. Votre pays a-t-il pris des mesures d'éducation, de formation, et de sensibilisation du public efficaces concernant le problème des espèces envahissantes?	
a) non	
b) quelques initiatives	X
c) de nombreuses initiatives	
101. Votre pays met-il à disposition les informations qu'il détient sur les espèces exotiques par l'intermédiaire du Centre d'échange?	
a) non	En Cours
b) quelques informations	
c) toutes les informations disponibles	
d) informations disponibles sur d'autres supports (veuillez préciser)	
102. Votre pays apporte t-il son soutien au Programme mondial sur les espèces envahissantes afin d'accomplir les tâches décrites dans la décision et ses annexes?	
a) non	En Etude
b) soutien limité	
c) soutien important	

Autres observations sur l'application de cet article

<p>Jusqu'à présent très peu de recherche scientifiques ont été faites sur les espèces exotiques et l'état de connaissance est faible. Les quelques espèces connues ont été introduit en agriculture (Lautana Camara, goyavier rouge) et ont porté préjudice aux forêts naturelles et aux agrosystèmes. Le sujet a été largement abordé dans la stratégie nationale de biodiversité. Un projet d'arrêté ministériel relatif aux espèces de faune et flore protégées des Comores régleme la l'introduction d'espèces exotiques.</p> <p>Les Comores ne possèdent pas encore une stratégie distincte sur les espèces exotiques. Néanmoins le pays est en train d'élaborer un projet de loi sur les végétaux, il inclut certains dispositions qui permettent d'empêcher l'introduction des végétaux qui menacent l'équilibre écologique du milieu : article 5 et article 6 du projet de loi.</p> <p>Sur le plan régional Océan Indien, un programme de protection des végétaux a été développé. Il vise à améliorer la protection végétale tout en prévoyant l'introduction d'espèces exotiques.</p>

Article 8j Connaissances traditionnelles et dispositions connexes

103. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
104. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

105. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer le respect, la préservation et le maintien des connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) non	
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	X
d) mesures complètes mises en place	
106. Votre pays oeuvre t-il à encourager le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques?	
a) non	En Etude
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) programme ou politique en place	

Décision III/4 et Décision IV/9. Mise en oeuvre de l'Article 8 j

107. Votre pays a-t-il établi une législation nationale et des stratégies correspondantes pour la mise en oeuvre de l'Article 8 j)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) législation ou autres mesures en place	X

108. Votre pays a-t-il fourni de l'information sur la mise en œuvre de l'Article 8j à d'autres Parties contractantes par des moyens tels que les rapports nationaux?	
a) non	X
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - CENTRE D'ÉCHANGE	
d) oui - autres moyens (Veuillez donner des détails ci-après)	
109. Votre pays a-t-il soumis des études de cas au Secrétaire exécutif concernant les mesures prises pour développer et mettre en œuvre des dispositions de la Convention relatives aux communautés autochtones et locales?	
a) non	X
b) oui	
110. Votre pays participe-t-il aux travaux des groupes de travail et des réunions appropriés?	
a) aucun	
b) quelques-uns	X
c) tous	
111. Votre pays facilite-t-il la participation active de représentants des communautés autochtones et locales à ces groupes de travail et à ces réunions?	
a) non	
b) oui	X

Décision V/16. Article 8(j) et dispositions connexes

112. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail décrit dans l'annexe de la décision et identifié la façon dont il faudrait appliquer ces tâches dans le contexte national?	
a) non	
b) à l'étude	X
c) oui (Veuillez fournir des détails ci-après)	
113. Votre pays a-t-il intégré ces tâches dans ses programmes permanents en tenant compte des opportunités de coopération identifiées?	
a) non	En Etude
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	
d) oui - dans une large mesure	
114. Votre pays prend t-il entièrement en compte les instruments, principes directeurs, codes, et autres activités pertinentes existant dans l'application du programme de travail?	
a) non	En Etude
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	
d) oui - dans une large mesure	

115. Votre pays a-t-il fourni un soutien financier adéquat à la mise en œuvre du programme de travail?	
a) non	X
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	
d) oui - dans une large mesure	
116. Votre pays a-t-il complètement intégré des femmes ou des groupes de femmes dans les activités entreprises pour mettre en oeuvre le programme de travail contenu dans l'annexe de la décision et toute autre activité pertinente de la Convention?	
a) non	En Etude
b) oui	
117. Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la participation active des communautés autochtones et locales dans l'application de la Convention ?	
a) non	
b) pas adapté au contexte national	
c) oui - dans une moindre mesure	X
d) oui - dans une large mesure	
118. Votre pays a-t-il fourni des études de cas sur les méthodes et les approches concernant la préservation et le partage des connaissances traditionnelles, et le contrôle de ces informations par les communautés autochtones et locales?	
a) non	Pas encore
b) pas pertinent	
c) oui - fournies au Secrétariat	
d) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
e) oui - par d'autres moyens (veuillez préciser)	
119. Votre pays partage t-il des informations ou des expériences sur la législation nationale ou toute autre mesure afin de sauvegarder les connaissances, les innovations et les pratiques des communautés autochtones et locales?	
a) non	En Cours
b) pas pertinent	
c) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
d) oui - avec certains pays	
e) oui - par d'autres moyens (veuillez préciser)	
120. Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la préservation des pratiques, des innovations et des connaissances traditionnelles des communautés autochtones et locales?	
a) non	
b) pas pertinent	
c) quelques mesures	X
d) de nombreuses mesures	

121. Votre pays, en collaboration avec les communautés autochtones et locales, a-t-il soutenu le développement de registres des connaissances traditionnelles, des innovations et des pratiques de ces dernières?	
a) non	
b) pas pertinent	
c) développement en cours	X
d) registre établi	
122. Des représentants des organisations des communautés autochtones et locales ont-ils participé, au sein de votre délégation officielle, aux réunions organisées dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique ?	
a) pas pertinent	Pas encore
b) par opportun	
c) oui	
123. Votre pays assiste-t-il le Secrétariat afin d'utiliser pleinement le mécanisme du Centre d'échange dans le but de coopérer étroitement avec les communautés autochtones et locales afin d'explorer les moyens qui leur permettraient de prendre des décisions éclairées en matière de diffusion des connaissances traditionnelles?	
a) non	
b) en l'attente d'information sur la façon de procéder	X
c) oui	
124. Votre pays a-t-il identifié des sources de financement pour les activités décrites dans la décision?	
a) non	X
b) pas pertinent	
c) en partie	
d) entièrement	

Autres observations sur l'application de cet article

Jusqu'à maintenant, certaines connaissances traditionnelles ont été préservées et transmises oralement de famille en famille. Cependant, ces valeurs culturelles disparaissent progressivement, le système traditionnel assurant la maîtrise et l'accès aux ressources et partage des bénéfices ne sont connus juridiquement et ne bénéficient pas d'une reconnaissance officielle. Dans la mise en œuvre de la stratégie pour la biodiversité biologique, l'accent a été mis entre autres sur la contribution des communautés et leur connaissance traditionnelle à la conservation de la nature. Dans un projet de loi relatif à l'environnement que les Comores élaborent et relativement à la reconnaissance de modes de gestion et d'utilisation des ressources nationales et du partage équitable, la loi affirme dans son article 39 bis que : « l'Etat comorien respecte, réserve, maintient et valorise le développement des connaissances, innovations et pratiques des communautés locales qui incarnent des modes de vie traditionnelles présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, il en garantit l'application la plus large, le cas échéant avec l'accord des populations concernées auxquelles il assure un partage équitable des connaissances, innovations et pratiques.

Article 9 Conservation ex situ

125. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
126. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
La stratégie et plan d'action généraux en matière de diversité biologique a identifié l'axe de conservation ex situ comme étant une action important de conservation de la biodiversité.					

127. Votre pays a-t-il adopté de mesures pour conserver <i>ex situ</i> des éléments constitutifs de la diversité biologique originaires de votre pays (9a)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	X
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
128. Votre pays a-t-il adopté des mesures pour conserver <i>ex situ</i> des éléments constitutifs de la diversité biologique provenant de l'extérieur de votre pays (9a)?	
a) non	X
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
129. Dans l'affirmative, une telle conservation se fait-elle en collaboration active avec des organisations des autres pays (9a)?	
a) non	
b) oui	
130. Votre pays a-t-il mis en place et entretenu des installations de conservation <i>ex situ</i> et de recherche pour les plantes, les animaux et les micro-organismes qui représentent des ressources génétiques originaires de votre pays (9b)??	
a) non	X
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	

131. Votre pays a-t-il mis en place et entretenu des installations de conservation <i>ex situ</i> et de recherche pour les plantes, les animaux et les micro-organismes qui représentent des ressources génétiques originaires d'un autre pays (9b)?	
a) non	X
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	

132. Dans l'affirmative, une telle conservation se fait-elle en collaboration active avec des organisations des autres pays (9a)?	
a) non	
b) oui	
133. Votre pays a-t-il adopté des mesures en vue d'assurer la réintroduction des espèces menacées dans leur habitat naturel dans de bonnes conditions (9c)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	X
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
134. Votre pays a-t-il pris des mesures pour réglementer et gérer la collecte des ressources biologiques dans les habitats naturels aux fins de la conservation <i>ex situ</i> de manière à éviter que soient menacés les écosystèmes et les populations d'espèces <i>in situ</i> (9d)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	X
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Si vous êtes une Partie pays développé -	
135. Votre pays a-t-il coopéré à l'octroi d'un appui financier et autre pour la conservation <i>ex situ</i> et à la création et au maintien de moyens de conservation <i>ex situ</i> dans les pays en développement (9e) ?	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
136. Votre pays a-t-il reçu un appui financier et autre pour la conservation <i>ex situ</i> et pour la création et le maintien de moyens de conservation <i>ex situ</i> (9e)?	
a) non	X
b) oui	

Autres observations sur l'application de cet article

Sur la base d'un accord avec le CNDRS-Comores, une reproduction en captivité de la Roussette de Livingstone s'effectue actuellement au Durrell Wildlife Preservation Trust en Jersey Royaume-Unis. La roussette de Livingstone est une espèce endémique et menacée par la pression humaine sur son habitat.

Le projet d'arrêté sur les espèces menacées réglemente les aspects de conservation *ex situ*. Dans l'attente de l'adoption officielle de ce texte, les mesures appliquées sont uniquement celles prévues par la convention CITES.

Article 10 Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique

137. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	<input checked="" type="checkbox"/>	b) Moyen	<input type="checkbox"/>	c) Faible	<input type="checkbox"/>
138. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes	<input type="checkbox"/>	b) Suffisantes	<input type="checkbox"/>	c) Limitées	<input type="checkbox"/>
				d) Très limitées	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p>Les Comores possèdent une faible expertise scientifique dans le domaine de la diversité biologique.</p> <p>La majorité de la population vit de l'exploitation des ressources naturelles. Leurs conservation et leur utilisation durable deviennent dès lors une priorité pour le développement économique et social du pays.</p>					

139. Votre pays a-t-il intégré les considérations relatives à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques dans le processus décisionnel national (10a)?	
a) non	<input type="checkbox"/> En étude
b) première étape de mise en œuvre	<input type="checkbox"/>
c) étape avancée de mise en œuvre	<input type="checkbox"/>
d) programme ou politique en place	<input type="checkbox"/>
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	<input type="checkbox"/>
140. Votre pays a-t-il adopté des mesures concernant l'utilisation des ressources biologiques pour éviter ou atténuer les effets défavorables sur la diversité biologique (10b)?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) certaines mesures en place	<input checked="" type="checkbox"/>
c) mesures potentielles à l'étude	<input type="checkbox"/>
d) mesures complètes mises en place	<input type="checkbox"/>
141. Votre pays a-t-il mis en place des mesures pour protéger et encourager l'usage coutumier des ressources biologiques compatibles avec les impératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable (10c)?	
a) non	<input type="checkbox"/>
b) certaines mesures en place	<input checked="" type="checkbox"/>
c) mesures potentielles à l'étude	<input type="checkbox"/>
d) mesures complètes mises en place	<input type="checkbox"/>

142. Votre pays a-t-il mis en place des mesures qui aident les populations locales à concevoir et à appliquer des mesures correctives dans les zones dégradées où la diversité biologique a été appauvrie (10d)?	
a) non	
b) certaines mesures en place	X
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
143. Votre pays encourage-t-il activement ses pouvoirs publics et son secteur privé à coopérer pour mettre au point des méthodes favorisant l'utilisation durable de la diversité biologique (10e)?	
a) non	X
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) programme ou politique en place	
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	

Décision IV/15. Relations entre la Convention et la Commission sur le développement durable, et les conventions relatives à la biodiversité

144. Votre pays a-t-il soumis au Secrétariat des informations concernant les impacts du tourisme sur la diversité biologique et les efforts pour le gérer efficacement?	
a) non	X
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - études de cas	
d) oui- autres moyens (précisez ci-dessous)	
145. Votre pays a-t-il soumis au Secrétariat des informations sur les activités de la Commission sur le développement durable relatives à la biodiversité (les petits Etats insulaires, les océans, les ressources en eau douce, les schémas de production et de consommation)?	
a) non	X
b) oui - rapport national précédent	
c) oui- correspondance	
d) oui- autres moyens (précisez ci-dessous)	

Décision V/24. L'utilisation durable comme problème multisectoriel

146. Votre pays a-t-il identifié des indicateurs et des mesures d'incitation pour les secteurs applicables à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité ?	
a) non	X
b) évaluation d'indicateurs potentiels en cours	
c) indicateurs identifiés (Dans l'affirmative, veuillez les décrire ci-dessous)	

147. Votre pays a-t-il apporté son aide à d'autres Parties afin de renforcer leurs capacités d'application de pratiques, de programmes et de politiques de développement durable au niveau régional, national et local, en particulier pour lutter contre la pauvreté?	
a) non	X
b) pas pertinent	
c) dans une moindre mesure	
d) dans une large mesure (Veuillez donner des détails ci-après)	
148. Votre pays a-t-il développé des initiatives afin d'impliquer le secteur privé et les communautés autochtones et locales dans les initiatives entreprises sur le développement durable ainsi que dans les mécanismes qui garantissent que ces populations pourront profiter de l'utilisation durable ?	
a) non	
b) mécanismes à l'étude	X
c) mécanismes en place(Expliquez)	
149. Votre pays a-t-il identifié des domaines de préservation qui pourraient profiter de l'utilisation durable de la diversité biologique, et a-t-il communiqué cette information au Secrétaire exécutif ?	
a) non	X
b) oui	

Décision V/25. Diversité biologique et tourisme

150. Votre pays a-t-il basé ses politiques, ses programmes et ses activités dans le domaine du tourisme durable en fonction d'une évaluation des interconnexions entre le tourisme et la diversité biologique ?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	X
151. Votre pays a-t-il soumis des études de cas au Secrétaire exécutif sur le tourisme afin de donner des exemples de l'utilisation durable de la biodiversité ?	
a) non	X
b) oui	
152. Votre pays a-t-il entrepris des activités applicables à la biodiversité et au tourisme afin de soutenir l'Initiative internationale de l'écotourisme ?	
a) non	X
b) oui	
153. Votre pays a-t-il entrepris des activités applicables à la biodiversité et au tourisme afin de soutenir l'Année internationale de la montagne ?	
a) non	X
b) oui	

154. Votre pays a-t-il entrepris des activités applicables à la biodiversité et au tourisme afin de soutenir l'Initiative internationale en faveur des récifs coralliens?	
a) non	
b) oui	X
155. Votre pays a-t-il établi des politiques habilitantes et des structures législatives afin de compléter les efforts volontaires afin de mettre en oeuvre efficacement le tourisme durable?	
a) non	X
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure (Expliquez)	

Autres observations sur l'application de cet article

Les Comores accordent une priorité importante à la conservation de la diversité biologique. Mais les inventaires connus à l'heure actuelle sont fragmentaires et insuffisants. C'est un domaine très peu étudié. Face à cette situation, la conservation et la protection de la diversité biologique sont considérées comme l'une des tâches les plus difficiles certes mais les plus importantes de l'Etat. Les Comores ne possèdent pas encore d'une législation complète dans le domaine de la diversité biologique. Néanmoins certains progrès ont été réalisés notamment des mesures pour lutter contre la dégradation de l'environnement et la perte de la diversité biologique.

Le parc marin de Mohéli est cogéré avec les communautés riveraines. Les retombées économiques liées à la gestion et l'utilisation durable des ressources naturelles sont destinées à ces communautés. Le développement de l'écotourisme est retenu comme moyen de valoriser économiquement la biodiversité. La réglementation du parc marin de Mohéli autorise les activités de pêche traditionnelle dans la zone protégée qui sont conformes aux principes d'utilisation durable. Les bénéfices économiques qui découlent de la gestion du parc profitent avant tout aux communautés villageoises limitrophes. Le secteur privé y est également associé dans la gestion du Parc Marin de Mohéli.

Des études sont envisagées pour évaluer les potentialités en ressources naturelles dans le parc en vue d'une définition de règles appropriées relatives à l'exploitation durable.

En ce qui concerne l'intégration de la conservation de la biodiversité dans le processus décisionnel, un processus pour la mise en place d'une commission nationale pour le développement durable est en cours. L'objectif de cette CNDD sera d'assurer une coordination des programmes de développement du pays et une meilleure prise en compte de l'environnement et l'utilisation durable des ressources dans tous les secteurs de développement. Par rapport au secteur spécifique du tourisme, un Comité intersectoriel pour le suivi du plan directeur national du tourisme est institué.

Article 11 Mesures d'incitation

156. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
157. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
158. Des programmes sont-ils en place pour identifier et assurer l'adoption de mesures économiquement et socialement rationnelles incitant à conserver et à utiliser durablement les éléments constitutifs de la diversité biologique?					
a) non					X
b) première étape d'établissement					
c) étape avancée d'établissement					
d) programmes en place					
e) analyse de la mise en œuvre disponible					
159. Ces mesures d'incitation et les programmes les identifiant et assurant leur adoption couvrent-ils toutes les activités sectorielles ?					
a) non					X
b) quelques secteurs					
c) la plupart des secteurs importants					
d) tous les secteurs					

Décision III/18. Mesures d'incitation

160. Votre pays a-t-il examiné les législations et politiques économiques en vigueur afin de recenser les incitations utiles à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique et d'en favoriser l'application ?	
a) non	X
b) examen en cours	
c) certaines études ont été terminées	
d) tant que possible	
161. Votre pays a-t-il entrepris d'établir des mécanismes et de démarches pour assurer l'incorporation adéquate des valeurs commerciales et non commerciales de la diversité biologique dans les plans, politiques et programmes et autres dispositifs pertinents, tels que, notamment, les systèmes comptables nationaux et les stratégies d'investissement?	
a) non	
b) Première phase d'identification des mécanismes	X
c) Phase avancée d'identification des mécanismes	
d) Mécanismes en place	
e) Analyse de l'impact des mécanismes disponible	

162. Votre pays a-t-il mis au point des programmes de formation et de renforcement des capacités afin de donner effet aux mesures d'incitation et de favoriser les initiatives du secteur privé?	
a) non	
b) prévu	
c) quelques-uns	X
d) un grand nombre	
163. Votre pays a-t-il intégré la prise en compte de la diversité biologique aux études d'impact, comme première étape dans la voie de la conception et de l'application des mesures d'incitation?	
a) non	
b) oui	X
164. Votre pays a-t-il partagé son expérience en matière de mesures d'incitation avec d'autres Parties contractantes, et a-t-il mis à la disposition du Secrétariat des études de cas?	
a) non	X
b) oui - rapport national précédent	
c) oui - études de cas	
d) oui - autres façons (veuillez donner des détails ci-après)	

Décision IV/10. Mesures visant à faire appliquer la Convention [en partie]

165. Votre pays entreprend-il activement de concevoir et d'appliquer des mesures d'incitation?	
a) non	
b) première étape de mise en œuvre	X
c) étape avancée de mise en œuvre	
d) mesures en place	
e) analyse de la mise en œuvre disponible	

166. Votre pays a-t-il identifié les menaces pour la diversité biologique et les causes profondes de l'appauvrissement de la diversité biologique, incluant les acteurs pertinents, comme étape de la formulation des mesures d'incitation?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	X
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) mesures en place	
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	
167. Les mesures d'incitation en vigueur tiennent-elles compte des aspects économiques, sociaux, culturels et éthiques de la diversité biologique?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	

168. Votre pays a-t-il élaboré des cadres juridiques et de politique générale pour la conception et l'application de mesures d'incitation?	
a) non	X
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) cadres en place	
e) analyse de la mise en oeuvre disponible	
169. Votre pays mène-t-il des consultations participatives afin de définir des mesures claires et ciblées propres à s'attaquer aux causes profondes de l'appauvrissement de la diversité biologique?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	X
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) processus en place	
170. Votre pays a-t-il décelé et envisagé d'éliminer les mesures d'incitation ayant des effets pervers?	
a) non	
b) programme de détection en cours	X
c) mesures décelées mais non entièrement neutralisées	
d) mesures décelées et neutralisées	

Décision V/15. Mesures d'incitation

171. Votre pays a-t-il examiné les mesures d'incitation préconisées lors du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques?	
a) non	
b) oui	X
172. Votre pays a-t-il exploré les voies et les moyens par lesquels ces mesures d'incitation pourraient soutenir les objectifs de la Convention sur la diversité biologique dans votre pays?	
a) non	
b) à l'étude	X
c) phase de développement préliminaire	
d) phase de développement avancé	
e) informations supplémentaires disponibles	

Autres observations sur l'application de cet article

La COI a formé quelques experts régionaux dans le domaine de l'économie de l'environnement dans le but d'aider les pays membres à identifier et mettre en place des mesures d'incitation économique en faveur de la protection de l'environnement.

Une seule étude de cas a été réalisée aux Comores et porte sur l'évaluation économique du récif dans la zone du parc marin de Mohéli.

Article 12 Recherche et formation

173. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
174. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p>Ces domaines sont importants mais les moyens à y consacrer sont très limités. Aucun mécanisme de financement pour renforcer les capacités nationales en terme de recherche scientifique ou pour offrir des bourses de formation aux jeunes n'est disponible.</p> <p>Pour pallier à ce manque, le pays développe des partenariats avec des organismes étrangers spécialisés pour mener les recherches sur la biodiversité des Comores ou pour accueillir des jeunes comoriens dans leurs insitutions.</p>					

175. Votre pays a-t-il mis en place des programmes d'éducation et de formation scientifiques et techniques pour identifier et conserver la diversité biologique et en assurer l'utilisation durable (12a)?	
a) non	
b) première étape d'établissement	X
c) étape avancée d'établissement	
d) programmes en place	
176. Votre pays a-t-il apporté à d'autres Parties un appui à l'éducation et à la formation aux mesures d'identification, de conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique et de ses éléments constitutifs (12a)?	
a) non	X
b) oui	
177. Votre pays favorise et encourage-t-il la recherche qui contribue à conserver la diversité biologique et à en assurer l'utilisation durable (12b)?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
178. Votre pays encourage t-il et coopère t-il à l'exploitation des progrès de la recherche scientifique sur la diversité biologique pour mettre au point des méthodes de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques (12c)?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
Si vous êtes une Partie pays développé	
179. Votre pays tient-il compte, dans l'exécution des activités ci-dessus, des besoins particuliers des pays en développement?	
a) non	
b) oui, si pertinents	

Autres observations sur l'application de cet article

Les Comores disposent insuffisamment d'une expertise et d'institutions scientifiques spécialisés dans la recherche dans le domaine de la diversité biologique. Néanmoins des recherches sont faites d'une façon ponctuelle par le centre national de développement et de recherche scientifique. Mais les produits et les rapports scientifiques de ces recherches sont dispersé et existent parfois en un seul exemplaire, donc il manque une gestion et un contrôle rigoureux et systématique de la circulation des documents au sein de l'institution.

Article 13 Éducation et sensibilisation du public

180. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
181. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

182. Votre pays favorise et encourage-t-il une prise de conscience de l'importance de la conservation de la diversité biologique et des mesures nécessaires à cet effet (13a), en en assurant la promotion par les médias?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	X
183. Votre pays favorise et encourage-t-il une prise de conscience de l'importance de la conservation de la diversité biologique et des mesures nécessaires à cet effet(13a), en incluant ces questions dans les programmes d'enseignement?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
184. Votre pays coopère-t-il avec d'autres États et des organisations internationales pour mettre au point des programmes pertinents d'éducation et de sensibilisation du public (13b)?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	

Décision IV/10. Mesures visant à faire appliquer la Convention [en partie]

185. Les besoins d'éducation et de sensibilisation du public sont-ils couverts dans le plan d'action/stratégie national?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	X
186. Votre pays a-t-il alloué des ressources suffisantes à l'utilisation stratégique des outils d'éducation et de communication à chaque stade de la formulation, de l'application et de l'évaluation des politiques?	
a) ressources limitées	X
b) ressources importantes mais pas adéquates	
c) ressources adéquates	

187. Votre pays appuie-t-il les initiatives des grands groupes qui favorisent la participation des parties prenantes à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique et qui incluent la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans leurs méthodes et programmes d'éducation?	
a) non	
b) oui	X
188. Votre pays a-t-il intégré les considérations relatives à la diversité biologique dans les stratégies d'éducation?	
a) non	En étude
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) oui	
189. Votre pays a-t-il mis à disposition des études de cas sur l'éducation, la sensibilisation et la participation du public, ou a-t-il essayé de partager les expériences par tout autre moyen?	
a) non	
b) oui	X
190. Votre pays a-t-il illustré et traduit des dispositions de la Convention dans les langues locales afin d'éduquer et de sensibiliser le public sur les secteurs pertinents?	
a) sans objet	
b) à faire	X
c) à l'étude	
d) oui	
191. Votre pays appuie-t-il les initiatives locales, nationales, sous-régionales et régionales visant à éduquer et à sensibiliser le public?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
<i>Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -</i>	
192. Lorsqu'il demande de l'assistance par l'intermédiaire du FEM, votre pays a-t-il proposé des projets qui encouragent des mesures permettant l'application de l'Article 13 de la Convention?	
a) non	
b) oui	X

Décision V/17. Education et sensibilisation du public

193. Votre pays soutient-il le renforcement des capacités sur les plans de l'éducation et de la communication de la diversité biologique comme faisant partie d'un plan d'action/stratégie nationale de biodiversité ?

a) non	
b) soutien limité	
c) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	X

Autres observations sur l'application de cet article

Les actions de sensibilisation et Education du public aux questions liées à la diversité biologique sont ponctuelles et ne sont pas suffisamment intégrées aux programmes scolaires.

Dans les différentes régions et villages se sont les associations de villages qui assurent les campagnes de sensibilisation malgré leur manque de moyen et d'encadrement pour fonctionner. Les associations sont le relais des services publics au niveau des villages

La stratégie nationale en matière de biodiversité préconise l'appui et l'encadrement de ces acteurs locaux pour mieux les habiliter à comprendre les enjeux de la protection de la biodiversité et les aider à jouer pleinement le rôle qui leur est dévolu dans la gestion durable des ressources naturelles et assurer la pérennisation des acquis.

Le projet conservation de la biodiversité mène des actions ponctuelles d'éducation et sensibilisation dans une zone géographique bien limitée.

Article 14 Évaluation de l'impact afin de minimiser les effets pervers

194. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
195. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

196. Une législation est-elle en place pour exiger l'évaluation des impacts sur l'environnement des projets proposés qui sont susceptibles de nuire à la diversité biologique (14 1a))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	X
d) législation en place	
e) analyse de mise en oeuvre disponible	
197. Ces procédures d'évaluation des impacts sur l'environnement permettent-elles la participation du public (14(1a))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
198. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour qu'il soit dûment tenu compte des effets sur l'environnement des programmes et politiques susceptibles de nuire sensiblement à la diversité biologique (14(1b))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	X
d) entièrement conforme aux connaissances scientifiques actuelles	
199. Votre pays participe-t-il à des consultations bilatérales, régionales et/ou multilatérales sur des activités susceptibles de nuire sensiblement à la diversité biologique de zones situées hors des limites de la juridiction nationale (14(1c))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	

200. Votre pays applique-t-il des accords bilatéraux, régionaux et/ou multilatéraux sur des activités susceptibles de nuire sensiblement à la diversité biologique de zones situées hors des limites de la juridiction nationale (14(1c))?	
a) non	
b) non, évaluation des options en cours	
c) certains sont appliqués, d'autres sont en cours	X
b) oui	
201. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour informer d'autres États dans le cas d'un danger ou d'un dommage imminent ou grave trouvant son origine sous sa juridiction et menaçant la diversité biologique et susceptible de nuire à celle de ces États (14(1d))?	
a) non	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	X
e) pas de besoin identifié	
202. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes propres à prévenir ce danger ou ce dommage ou à en atténuer les effets(14(1d))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	X
d) entièrement conforme aux connaissances scientifiques actuelles	
e) pas de besoin identifié	
203. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes d'urgence au cas où des activités ou des événements présenteraient un danger grave ou imminent pour la diversité biologique (14(1e))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	X
d) mécanismes en place	
204. Votre pays a-t-il encouragé la coopération internationale en vue d'établir des plans d'urgence communs pour répondre aux activités ou aux événements qui présenteraient un danger grave ou imminent pour la diversité biologique (14(1e))?	
a) non	X
b) oui	
c) pas de besoin identifié	

Décision IV/10. Mesures visant à faire appliquer la Convention [en partie]

205. Votre pays a-t-il échangé des informations et partagé l'expérience avec d'autres Parties contractantes concernant l'évaluation d'impact sur l'environnement et les mesures correctives et des programmes d'incitation connexes?	
a) non	X
b) information fournie au Secrétariat	
c) information fournie aux autres Parties	
d) information fournie par l'intermédiaire du Centre d'échange national	

206. Votre pays a-t-il échangé avec d'autres Parties contractantes des informations sur les mesures et les accords portant sur la responsabilité et la réparation applicables aux dommages infligés à la diversité biologique?	
a) non	X
b) information fournie au Secrétariat	
c) information fournie aux autres Parties	
c) information fournie par l'intermédiaire du Centre d'échange national	

Décision V/18. Evaluation d'impact, responsabilité et réparation

207. Votre pays a-t-il intégré l'évaluation de l'impact environnemental dans ses programmes thématiques ou dans ceux concernant les espèces exotiques et le tourisme?	
a) non	
b) en partie intégrée	X
c) entièrement intégrée	
208. Lorsque votre pays entreprend des évaluations d'impacts sur l'environnement, traite-t-il l'appauvrissement de la diversité biologique et les aspects socio-économiques, culturels et humains-sanitaires applicables à celle-ci?	
a) non	
b) en partie	
c) complètement	X
209. Lorsque votre pays développe des cadres de travail législatifs et réglementaires, met-il en place des mécanismes qui garantissent que considération des problèmes de diversité biologique dès les premières étapes du processus préliminaire?	
a) non	
b) dans certaines circonstances	X
c) dans toutes les circonstances	
210. Votre pays garantit-il l'engagement de tous les intervenants intéressés et concernés dans une approche participative à tous les stades du processus d'évaluation?	
a) non	
b) oui - dans certaines circonstances	X
c) oui - dans tous les cas	
211. Votre pays a-t-il organisé des réunions d'experts, des groupes de travail, des séminaires et/ou de la formation, des programmes de sensibilisation et d'éducation du public et des programmes d'échange afin de promouvoir le développement de l'expertise locale au moyen de méthodes, techniques et procédures d'évaluation de l'impact ?	
a) non	
b) certains programmes mis en place	
c) de nombreux programmes mis en place	
d) approche intégrée afin de développer une expertise	X
212. Votre pays a-t-il mené des projets pilotes d'évaluation environnementale de l'impact afin de soutenir le développement de l'expertise locale au moyen de méthodologies, de techniques et de procédures?	
a) non	
b) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	X

213. Votre pays utilise t-il des évaluations stratégiques environnementales afin d'estimer, non seulement l'impact des projets individuels, mais aussi leurs effets mondiaux et cumulatifs, et s'assure t-il que les résultats sont appliqués dans les processus de planification et de décision?	
a) non	X
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	
214. Votre pays exige t-il l'inclusion du développement de solutions alternatives, de mesures d'atténuation, et une considération de l'élaboration de mesures de compensation en matière d'évaluation environnementale de l'impact?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	X
215. Les informations nationales sur les pratiques, systèmes, mécanismes et expériences dans le domaine de l'évaluation stratégique environnementale et de l'évaluation de l'impact sont-elles disponibles?	
a) non	
b) oui (Ajoutez une annexe ou résumez)	X

Autres observations sur l'application de cet article

La mise en place d'un cadre réglementaire relatif à l'EIE est à un stade avancé. Le gouvernement a adopté le projet de décret sur les EIE mais l'instabilité politique actuelle ne permet pas de faire évoluer le processus au rythme souhaité.

Un autre projet de décret est en préparation pour instituer une commission nationale de développement durable dont la mission serait de coordonner le développement durable des Comores et veiller à ce que tous les projets de développement prennent en considération la dimension environnementale.

Par rapport aux risques d'impact dans les zones hors juridiction nationale, le pays adhère à l'initiative de la COI visant à mettre en place une politique régionale et des programmes d'action en matière de développement durable. Un programme régional de prévention et lutte contre le déversement des hydrocarbures en mer est déjà opérationnel.

Bien que la réglementation n'est pas totalement établie (signature du décret relatif aux EIE et élaboration de directives sectorielles) les grands projets de développement sont soumis à une évaluation préalable des impacts environnementaux avec l'intervention d'une expertise nationale formée par l'Université de l'Océan Indien.

Article 15 Accès aux ressources génétiques

216. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
217. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

218. Votre pays s'est-il efforcé de créer les conditions propres à faciliter l'accès aux ressources génétiques aux fins d'utilisation écologiquement rationnelle par d'autres Parties contractantes(15(2))?	
a) non	X
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	
219. Y a t-il une compréhension mutuelle ou un accord mis en place entre les différents groupes d'intérêts et l'État sur l'accès aux ressources génétiques (15(4))?	
a) non	X
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	
220. Votre pays dispose-t-il d'un processus de planification à participation ouverte, ou de tout autre mécanisme pour assurer que l'accès aux ressources génétiques est soumis au consentement préalable en connaissance de cause (15(5))?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	X
d) processus en place	
221. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer que toutes recherches scientifiques fondées sur les ressources génétiques fournies par d'autres Parties contractantes soient développées et effectuées avec la pleine participation de ces Parties (15(6))?	
a) non	
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	X
d) mesures complètes mises en place	

222. Votre pays a-t-il pris de mesures pour assurer le partage juste et équitable des résultats de la recherche et du développement ainsi que des avantages résultant de l'utilisation commerciale et autre des ressources génétiques avec la Partie contractante qui fournit ces ressources (15(7))?	
a) non	
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	X
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures	
a) législatives	X
b) administratives	
c) de politique générale	X

Décision II/11 et décision III/15. Accès aux ressources génétiques

223. Votre pays a-t-il fourni au Secrétariat des informations sur les législations, les mesures administratives et de politique générale, les processus participatives et les programmes de recherche?	
a) non	X
b) oui, dans le rapport national précédent	
c) oui, dans les études de cas	
d) oui, par d'autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	
224. Votre pays a-t-il mis en oeuvre des programmes de renforcement des capacités afin de favoriser l'élaboration et l'application de mesures et de lignes directrices législatives, administratives et d'ordre général relatives à l'accès, y compris les compétences et capacités dans les domaines techniques, commerciaux, juridiques et en matière de gestion?	
a) non	
b) quelques-uns	X
c) un grand nombre	
d) les programmes couvrent tous les besoins identifiés	
e) pas de besoin identifié	
225. Votre pays a-t-il procédé à l'analyse des expériences concernant les mesures et lignes directrices législatives, administratives et d'ordre général relatives à l'accès, y compris les compétences et capacités dans les domaines techniques, commerciaux, juridiques et en matière de gestion?	
a) non	X
b) analyse en cours	
c) analyse terminée	
226. Votre pays collabore-t-il avec toutes les parties intéressées afin d'explorer, de mettre au point et d'appliquer les lignes directrices et les pratiques qui assurent des avantages mutuels aux fournisseurs et aux utilisateurs de ces mesures d'accès?	
a) non	X
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	

227. Votre pays a-t-il recensé les autorités nationales chargées d'accorder l'accès aux ressources génétiques?	
a) non	
b) oui	X
228. Votre pays joue-t-il un rôle actif dans les négociations relatives au remaniement de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	
b) oui	X

Décision V/26. Accès aux ressources génétiques

229. Votre pays a-t-il nommé un correspondant national et une, ou plus d'une autorité nationale compétente responsable des arrangements pour les accès et le partage des ressources ou pour fournir des informations sur ces arrangements?	
a) non	X
b) oui	
c) oui, le Secrétaire exécutif en a été informé	
230. La stratégie nationale de votre pays en matière de biodiversité et de politique législative ou administrative sur l'accès et le partage des ressources contribue-t-elle aux objectifs de conservation et d'utilisation durable?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	X
Parties bénéficiaires de ressources génétiques	
231. Votre pays a-t-il adopté des mesures administratives ou politiques qui soutiennent les efforts accomplis par les pays fournisseurs afin d'assurer que l'accès à leurs ressources génétiques est soumis aux articles 15, 16 et 19 de la Convention?	
a) non	X
b) autres arrangements prévus	
c) oui	
232. Votre pays coopère-t-il avec d'autres Parties afin de trouver des solutions pratiques et équitables pour soutenir les efforts accomplis par des pays fournisseurs afin d'assurer que l'accès à leurs ressources génétiques est soumis aux Articles 15, 16 et 19 de la Convention, et reconnaît-il la complexité de la question, avec une attention particulière pour la quantité de considérations éclairées précédentes?	
a) non	X
b) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
233. Dans son développement de sa législation sur l'accès, votre pays a-t-il pris en compte et permis le développement d'un système multilatéral afin de faciliter l'accès et le partage des ressources dans le contexte de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	En étude
b) législation à l'étude	
c) oui	

234. Votre pays coordonne t-il ses positions avec la Convention sur la diversité biologique et l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	Pas encore
b) processus en cours	
c) oui	
235. Votre pays a-t-il fourni des informations au Secrétaire exécutif sur les utilisateurs des institutions, le marché des ressources génétiques, les bénéfices non monétaires, les mécanismes nouveaux ou émergents en matière de partage des ressources, les mesures d'incitation, la clarification de définitions, les systèmes sui generis et les intermédiaires?	
a) non	X
b) quelques informations ont été fournies	
c) de nombreuses informations ont été fournies	
236. Votre pays a t-il soumis au Secrétaire exécutif des informations sur des problèmes particuliers liés au rôle des droits de propriété intellectuelle pour mettre en œuvre l'accès aux arrangements de partage des ressources?	
a) non	X
b) oui	
237. Votre pays a-t-il fourni un renforcement des capacités, un transfert et un développement de technologies afin de maintenir l'utilisation des collections ex situ?	
a) non	X
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	

Autres observations sur l'application de cet article

Cette question n'est pas comprise voir pas du tout dans le pays comme en témoigne les peu d'actions menées. Très peu d'effort ont été consenti pour mener une campagne d'information et de sensibilisation aux groupes concernés par la question (scientifique, décisionnaire, communautés locales). La loi cadre prévoit des dispositions relatives l'accès aux ressources. Néanmoins, les mesures réglementaires ne sont pas encore établies. Certaines institutions scientifiques et certains agronomes expriment des inquiétudes face à ce vide juridique. En effet des quantités d'échantillons génétiques seraient actuellement collectées sans l'autorisation des institutions compétentes (Ministère de la Production et de l'Environnement).

Les seules dispositions en vigueur sont celles relatives à la Convention CITES et s'appliquent par conséquent aux espèces annexées à cette convention.

Article 16 Accès à la technologie et au transfert de technologie

238. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?			
a) Elevé	X	b) Moyen	c) Faible
239. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?			
a) Bonnes		b) Suffisantes	c) Limitées
			X
d) Très limitées			
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources			

240. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer ou faciliter à d'autres Parties contractantes l'accès aux technologies pertinentes à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, ou utilisant les ressources génétiques sans causer de dommages sensibles à l'environnement, et le transfert desdites technologies (16(1))?	
a) non	
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
241. Votre pays a-t-il connaissance de toutes les initiatives au titre desquelles les technologies pertinentes lui sont transférées à des conditions favorables ou préférentielles (16(2))?	
a) non	X
b) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	
242. Votre pays a-t-il pris des mesures pour que soit assuré aux Parties contractantes qui fournissent des ressources génétiques, l'accès à la technologie utilisant ces ressources et le transfert de ladite technologie selon des modalités mutuellement convenues (16(3))?	
a) non	X
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures	
a) législatives?	
b) administratives?	
c) de politique générale?	

243. Votre pays a-t-il pris des mesures pour que le secteur privé facilite l'accès à la technologie pertinente, sa mise au point conjointe et son transfert au bénéfice des institutions gouvernementales et du secteur privé des pays en développement (16(4))?	
a) non	X
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures :	
a) législatives ?	
b) administratives ?	
c) de politique générale ?	
244. Votre pays dispose-t-il d'un système national de protection des droits de propriété intellectuelle (16(5)) ?	
a) non	
b) oui	X
245. Dans l'affirmative, ce système couvre-t-il les ressources biologiques (par exemple, les espèces végétales) d'une façon quelconque?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	

Décision III/17. Droits de propriété intellectuelle

246. Votre pays a-t-il réalisé et communiqué au Secrétariat des études de cas sur les impacts des droits de propriété intellectuelle sur la poursuite des objectifs de la Convention?	
a) non	X
b) quelques-unes	
c) un grand nombre	

Autres observations sur l'application de cet article

La stratégie nationale de la biodiversité prévoit dans son objectif 6a d'assurer la protection des droits de propriété intellectuelle de la population sur les connaissances relative à l'utilisation des éléments de la diversité biologique.

Article 17 Échange d'informations

247. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
248. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					
<p>L'état des connaissances sur la diversité biologique est assez faible et très peu détaillé. Les revues scientifiques sur la diversité biologique sont peu nombreux et éparpillés. Actuellement dans le cadre d'un projet « Conservation de la biodiversité et développement durable » des études sont menées et les connaissances sont consignées dans des bases des données.</p> <p>La Direction de l'environnement à travers le projet conservation de la biodiversité développe actuellement une page WEB sur la biodiversité des Comores. Cette page inclura des informations sur les espèces et leurs habitats, les institutions scientifiques qui interviennent dans le domaine, les actions entreprises. Son but est de favoriser les échanges d'information aux niveaux national et international.</p> <p>La DGE saisit les opportunités qui se présentent pour publier des articles de journaux sur les actions de recherche sur la biodiversité des Comores.</p>					

249. Votre pays a-t-il pris des mesures pour faciliter l'échange d'informations provenant de sources disponibles (17(1))?	
a) non	
b) limité par l'absence de ressources	
c) certaines mesures en place	
d) mesures potentielles à l'étude	X
e) mesures complètes mises en place	
Si vous êtes une Partie pays développé -	
250. Ces mesures tiennent-elles compte des besoins particuliers des pays en développement (17(1))?	
a) non	X
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	
251. Dans l'affirmative, ces mesures incluent-elles toutes les catégories d'information indiquées à l'Article 17(2), notamment les programmes de recherche, de formation et d'analyse technique, scientifique et socio-économique, les connaissances spécialisées, le rapatriement des informations, etc.?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	

Article 18 Coopération technique et scientifique

252. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
253. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

254. Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la coopération technique et scientifique internationale dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique (18(1))?	
a) non	
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	X
d) mesures complètes mises en place	
255. Les mesures prises pour encourager la coopération avec d'autres Parties contractantes pour l'application de la Convention accordent-elles une attention particulière au développement et au renforcement des capacités nationales par le biais de la mise en valeur des ressources humaines et du renforcement des institutions (18(2))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
256. Votre pays a-t-il encouragé et mis au point des modalités de coopération aux fins de l'élaboration et de l'utilisation de technologies, y compris les technologies autochtones et traditionnelles, conformément aux objectifs de la Convention (18(4))?	
a) non	X
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	
d) mécanismes en place	

257. Une telle coopération inclut-elle la formation du personnel et l'échange d'experts (18(4))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	

258. Votre pays a-t-il encouragé l'établissement de programmes de recherche conjoints et de coentreprises pour le développement de technologies en rapport avec les objectifs de la Convention (18(5))?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	

Décision II/3, Décision III/4 et Décision IV/2. Centre d'échange

259. Votre pays collabore-t-il à la mise sur pied et à l'exploitation du Centre d'échange?	
a) non	
b) oui	X
260. Votre pays aide-t-il à renforcer les capacités nationales par l'échange et la diffusion des expériences et des leçons retenues de la mise en oeuvre de la Convention?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
261. Votre pays a-t-il nommé un correspondant national pour le centre d'échange?	
a) non	
b) oui	X
262. Votre pays fournit-il des ressources pour la mise sur pied et l'exploitation du Centre d'échange?	
a) non	
b) oui, au niveau national	X
c) oui, au niveau national et international	
263. Votre pays facilite-t-il la tenue d'ateliers et autres réunions d'experts et y participe-t-il, afin de faire progresser la mise sur pied du Centre d'échange au niveau international?	
a) non	
b) participation seulement	X
c) appui et participation à certaines réunions	
264. Votre Centre d'échange est-il opérationnel?	
a) non	
b) à l'étude	X
c) Dans l'affirmative, donnez des détails	
265. Votre Centre d'échange est-il branché sur Internet?	
a) non	Pas encore
b) oui	
266. Votre pays a-t-il établi au niveau national un Comité directeur ou un groupe de travail multi-sectoriel et multidisciplinaire ?	
a) non	En cours
b) oui	

Décision V/14. Coopération technique et scientifique et mécanismes du Centre d'échange (Article 18)

267. Votre pays a-t-il examiné les priorités identifiées dans l'Annexe I à la décision et essayé de les mettre en œuvre ?

a) non	
b) examiné mais pas mises en oeuvre	X
c) examiné et mises en œuvre si approprié	

Autres observations sur l'application de cet article

Dans le cadre de la coopération technique et scientifique, la direction Générale de l'Environnement, organe de gestion de la convention coopère :

Au niveau national :

- Avec la Direction Générale de l'agriculture et du développement rural qui gère entre autre le département de l'agriculture, de la forêt et de la pêche ;
- L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement (INRAPE) qui pour mission et dans le domaine de l'Environnement : Suivre sur le plan technique le programme de plantation et protection des forêts en collaboration avec la direction de l'environnement, harmoniser les différents méthodes de formation menées dans les projets agricoles, halieutiques et environnementaux, élaborer une stratégie permettant l'application progressive de la lutte intégrée devant dédoucher sur une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, faire l'inventaire des principaux ravageurs des méthodes surveiller leur niveau de population, déterminer leurs seuil de nuisibilité et étudier leur évolution en fonction des conditions écologiques. Mais l'Institut connaît des sérieux difficultés à remplir ses missions confronté à des problèmes de fonctionnement.
- Le Centre Nationale de Documentation et de Recherches Scientifique, qui comme vocation de protection l'étude et la conservation des patrimoines culturels, et naturels des Comores.

Au niveau régional (îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien), la Direction Générale de l'Environnement collabore avec certains institutions de la région : Madagascar, Ile de la Réunion, Réseau Agriculture Durable dans l'Océan Indien, Réseau Suivi des récifs coralliens dans l'Océan Indien, Réseau écotoxicologie dans l'Océan Indien.

Compte tenu de ses capacités très limitées en matière de recherche scientifique, le pays favorise la collaboration avec les institutions scientifiques nationales et les organismes étrangers dans le but d'approfondir les connaissances dans le domaine de la diversité biologique et renforcer les capacités nationales.

Article 19 Gestion de la biotechnologie et répartition de ses avantages

268. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
269. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

270. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer la participation effective aux activités de recherche biotechnologique des Parties contractantes qui fournissent les ressources génétiques pour ces activités de recherche (19(1))?	
a) non	X
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	
Dans l'affirmative, s'agit-il de mesures :	
a) législatives?	
b) administratives?	
c) de politique générale?	
271. Votre pays a-t-il pris toutes les mesures possibles pour encourager et favoriser l'accès prioritaire, sur une base juste et équitable, des Parties contractantes, aux résultats et aux avantages découlant des biotechnologies fondées sur les ressources génétiques fournies par ces Parties (19(2))?	
a) non	X
b) certaines mesures en place	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) mesures complètes mises en place	

Décision IV/3. Questions relatives à la prévention des risques biotechnologiques.
Décision V/1. Plan de travail du Comité intergouvernemental sur le Protocole de Carthagène sur la biosécurité.

272. Votre pays est-il une Partie contractante au Protocole de Carthagène sur la prévention des risques de biotechnologie ?	
a) Non-signataire	X
b) signataire, ratification en cours	
b) instrument de ratification déposé	

Autres observations sur l'application de cet article

Aux Comores, aucune introduction d'organisme génétique modifié n'est connu. Cependant l'insuffisance d'informations relativement à la nature des produits importés de l'insuffisance de contrôle et de formation adéquate au niveau des services des frontières (douanes, services phytosanitaires, police) ne garantit pas que de telle introduction aient été évitées.

De même, l'absence d'information pertinente sur la nature des produits importés pour la consommation humaine et pour l'élevage rend difficile un tel contrôle.

Il n'y a pas de ressources humaines ayant le niveau de formation adéquat pour mesurer des évaluations, des risques et des avantages liés à l'introduction et la libération des OVM.

Actuellement aucune procédure n'est en place pour s'assurer que l'information adéquate concernant la nature des ressources importées soit fournies avant l'entrée et la diffusion dans le pays. Toutefois, une législation phytosanitaire est en cours de mise en place dans le cadre du programme régional de la COI sur la protection des végétaux.

Par rapport au Protocole de Carthage, le Ministère de la Production et de l'environnement a saisi son représentant permanent à New York pour entamer les démarches d'adhésion.

Article 20 Ressources financières

273. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
274. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

275. Votre pays a-t-il fourni un appui et des avantages financiers en ce qui concerne les activités nationales tendant à la réalisation des objectifs de la Convention (20(1))?	
a) non	X
b) oui - avantages financiers seulement	
c) oui - appui financier seulement	
c) oui - appui financier et avantages financiers	
Si vous êtes une Partie pays en développement -	
276. Votre pays a-t-il fourni des ressources financières nouvelles et additionnelles pour permettre aux Parties qui sont des pays en développement de faire face à la totalité des surcoûts convenus que leur impose la mise en oeuvre des mesures par lesquelles ils s'acquittent des obligations découlant de la Convention, ces surcoûts étant convenus entre vous et le mécanisme de financement intérimaire(20(2))?	
a) non	
b) oui	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
277. Votre pays a-t-il reçu des ressources financières nouvelles et additionnelles vous permettant d'assumer la totalité des surcoûts convenus découlant de l'application de mesures de mise en oeuvre en exécution de vos obligations en regard de la Convention (20(2))?	
a) non	X
b) oui	
Si vous êtes une Partie pays développé -	
278. Votre pays a-t-il fourni des ressources financières liées à l'application de la Convention, par des voies bilatérales, régionales et multilatérales (20(3))?	
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
279. Votre pays a-t-il utilisé des ressources financières liées à l'application de la Convention, par des voies bilatérales, régionales et multilatérales(20 (3))?	
a) non	
b) oui	X

Décision III/6. Ressources financières additionnelles

280. Votre pays veille-t-il à assurer que toutes les institutions de financement (y compris les agences d'assistance bilatérale) s'efforcent de faire en sorte que toutes leurs activités soutiennent davantage la Convention?	
a) non	X
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	
281. Votre pays collabore-t-il à des activités quelconques visant à établir des informations normalisées sur l'appui financier en vue de réaliser les objectifs de la Convention?	
a) non	X
b) oui (veuillez joindre des informations)	

Décision V/11. Ressources financières additionnelles

282. Votre pays a-t-il mis en place un processus afin de superviser le soutien financier à la biodiversité ?	
a) non	En Projet
b) procédures ont été établies	
c) oui (veuillez donner des détails ci-après)	X
283. Des détails sur le soutien financier que votre pays donne aux activités nationales de biodiversité sont-ils disponibles?	
a) non	X
b) pas sous un format standard	
c) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
284. Des détails sur le soutien financier que votre pays donne à d'autres pays en matière de biodiversité sont-ils disponibles?	
a) pas applicable	
b) non	X
c) pas sous un format standard	
d) oui (veuillez donner des détails ci-après)	
Pays Parties en développement -	
285. Votre pays encourage t-il la mise en oeuvre des objectifs de la Convention dans le cadre de sa politique de financement de ses institutions financières bilatérales, régionales, et multilatérales ?	
a) non	X
b) oui	
Pays Parties en développement -	
286. Votre pays dialogue t-il avec les institutions financières afin de discuter des moyens de soutenir la mise en œuvre des objectifs de la Convention ?	
a) non	X
b) oui	
287. Votre pays a-t-il compilé des informations sur le soutien financier supplémentaire apporté par le secteur privé ?	
a) non	X
b) oui (veuillez donner des détails ci-après)	

288. Votre pays a-t-il pris en considération les exemptions de taxes dans ses systèmes nationaux de taxes en matière de dons liés à la biodiversité ?

a) non	
b) pas approprié au contexte national	
c) exemptions en cours	
d) exemptions en place	X

Autres observations sur l'application de cet article

Les ressources financières disponibles pour appliquer totalement les dispositions prévues par la convention sur la diversité biologique sont loin de couvrir les besoins nationaux.

Le règlement de la crise politique qui secoue le pays depuis 4 ans mobilise toutes les énergies et les ressources financières nationales au détriment des autres préoccupations.

Les ressources extérieures dont les Comores ont bénéficié jusqu'à présent sont celles du GEF pour l'élaboration de la stratégie nationale (131.000 US\$ environ) et la mise en oeuvre d'un projet dont l'objectif général est le renforcement des capacités et l'établissement des cadres légal, financier et institutionnel pour la cogestion et l'utilisation durable de la biodiversité (2.3000.000 \$US\$ environ).

Par l'entremise du bureau du PNUD Moroni, la DGE a obtenu un accord de principe du GEF pour l'octroi de fonds additionnels pour renforcer ses capacités d'intervention dans le domaine de la conservation de la biodiversité.

Article 21 Mécanisme de financement

289. Quel niveau de priorité votre pays accorde t-il à l'application de cet article et aux décisions associées?					
a) Elevé	X	b) Moyen		c) Faible	
290. Dans quelle mesure les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour rencontrer les obligations des recommandations?					
a) Bonnes		b) Suffisantes		c) Limitées	
				d) Très limitées	X
Autres observations sur le niveau de priorité et la disponibilité des ressources					

291. Votre pays a-t-il œuvré à renforcer les institutions financières existantes afin de fournir des ressources financières pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) non	X
b) oui	

Décision III/7. Lignes directrices relatives à l'étude de l'efficacité du mécanisme de financement

292. Votre pays a-t-il fourni des informations sur l'expérience acquise dans le cadre d'activités financées par le mécanisme de financement?	
a) non	
b) oui, dans le rapport national précédent	
c) oui, dans les études de cas	
d) oui, par d'autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	X
a) non	

Autres observations sur l'application de cet article

<p>Les rapports annuels d'activités du projet « conservation de la biodiversité » financés par le GEF fournissent les informations sur les réalisations à date.</p>

Article 23 La Conférence des Parties

293. Combien de participants de votre pays ont assisté à chaque réunion de la Conférence des Parties?	
a) à COP 1 (Nassau)	
b) à COP 2 (Jakarta)	
b) à COP 3 (Buenos Aires)	
b) à COP 4 (Bratislava)	1
b) à COP 5 (Nairobi)	1

Décision I/6, Décision II/10, Décision III/24 et Décision IV/17. Finances et budget

294. Votre pays a-t-il versé promptement toutes ses contributions au Fonds d'affectation spéciale?	
a) non	X
b) oui	

Décision IV/16 (en partie) Préparatifs pour les réunions de la Conférence des Parties

295. Votre pays a-t-il participé à des réunions régionales avant les réunions de la Conférence des Parties?	
a) non	X
b) oui (veuillez indiquer lesquelles)	
Si vous êtes une Partie pays développé -	
296. Votre pays a-t-il financé des réunions régionales et sous-régionales pour se préparer à la COP, et a-t-il encouragé la participation de pays en développement à de telles réunions?	
a) non	
b) oui (Veuillez donner des détails ci-après)	

Décision V/22. Budget pour le programme de travail de l'exercice biennal 2001-2002

297. Votre pays a-t-il payé sa contribution au budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY) pour l'année 2001, et ce, avant le 1er janvier 2001?	
a) oui - en avance	
b) oui - dans les délais indiqués	
c) non - mais a déjà contribué de façon substantielle	
d) pas encore payé	X
298. Votre pays a-t-il volontairement apporté des contributions supplémentaires aux fonds d'affectation spéciale de la Convention?	
a) oui - lors de l'exercice biennal 1999-2000	
b) oui - lors de l'exercice biennal 2001-2002	
c) prévoit d'en faire lors de l'exercice biennal 2001-2002	
d) non	X

Autres observations sur l'application de cet article

En ce qui concerne notre contribution au Fonds d'affectation spécial, le Ministère de la Production et de l'Environnement a saisi le Ministère des Finances, le dossier a avancé. Mais le pays vit actuellement dans une crise institutionnelle et constitutionnelle. La priorité est donnée au règlement du conflit séparatiste. Le budget de l'Etat est en grande partie investi dans le rétablissement de l'ordre constitutionnel avec l'appui des organismes internationaux.

Article 24 Secrétariat

299. Votre pays a-t-il fourni un appui direct au Secrétariat sous forme de personnel détaché, de contribution financière pour des activités du Secrétariat, etc.?	
a) non	X
b) oui	

Autres observations sur l'application de cet article

--

Article 25 Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

300. Combien de participants de votre pays ont participé à chaque réunion de l'Organe subsidiaire ?	
a) à SBSTTA I (Paris)	
b) à SBSTTA II (Montréal)	
b) à SBSTTA III (Montréal)	1
b) à SBSTTA IV (Montréal)	1
b) à SBSTTA V (Montréal)	1

Autres observations sur l'application de cet article

--

Article 26 Rapports

301. Quelle est la situation concernant votre premier rapport national?	
a) Non soumis	X
b) Rapport sommaire soumis	
c) Rapport intérimaire/projet soumis	
d) Rapport final soumis	
Si votre réponse est b), c) ou d), votre rapport a-t-il été soumis:	
Dans les délais initiaux du 1.1.98 (Décision III/9)?	
Dans les délais prolongés du 31.12.98 (Décision IV/14)?	
A une date ultérieure (Veuillez préciser la date)	

Décision IV/14 Rapports nationaux

302. Toutes les parties prenantes ont-elles participé à la préparation du rapport national?	
a) non	
b) oui	X
303. Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer que les parties intéressées puissent accéder à son (ses) premier et/ou deuxième rapport(s) national(aux)?	
a) non	
b) oui	X
Dans l'affirmative, indiquez le moyen :	
a) diffusion informelle?	
b) publication du rapport?	
c) envoi du rapport sur demande?	X
d) affichage du rapport sur Internet?	

Décision V/19. Rapports nationaux

304. Après avoir obtenu les principes directeurs, votre pays a-t-il volontairement préparé des rapports thématiques détaillés sur un ou plusieurs sujets afin de les étudier en profondeur lors d'une réunion ordinaire des parties?	
a) non	X
b) oui - écosystèmes des forêts	
c) oui - espèces exotiques	
d) oui - accès et partage des avantages	

Autres observations sur l'application de cet article

--

Décision V/6. Approche fondée sur les écosystèmes

305. Votre pays applique t-il l'approche fondée sur les écosystèmes en tenant compte des principes directeurs contenus dans l'annexe à la décision V/6?	
a) non	
b) à l'étude	X
c) certains aspects ont été appliqués	
d) fortement appliqués	

306. Votre pays développe t-il des expressions pratiques de l'approche fondée sur les écosystèmes dans ses politiques et législation nationales et la mise en oeuvre d'activités adaptées aux conditions locales, nationales, et régionales, en particulier dans le contexte des activités développées dans les sujets thématiques de la Convention?	
a) non	X
b) à l'étude	
c) certains aspects ont été appliqués	
d) fortement appliqués	
307. Votre pays a-t-il identifié des études de cas et a-t-il mis en oeuvre des projets pilotes qui démontrent l'approche fondée sur les écosystèmes, en utilisant des ateliers et d'autres mécanismes afin de mettre l'accent sur la sensibilisation et le partage d'expérience?	
a) non	X
b) études de cas identifiées	
c) projets pilotes en cours	
d) tenue/planification d'ateliers	
e) informations disponibles par l'intermédiaire du Centre d'échange	
308. Votre pays renforce t-il ses capacités et fournit-il un soutien financier et technique afin de mettre en oeuvre l'approche fondée sur les écosystèmes?	
a) non	X
b) oui, dans le pays	
c) oui, y compris un soutien à d'autres Parties	
309. Votre pays a-t-il soutenu la coopération régionale dans l'application de l'approche fondée sur les écosystèmes à l'étranger?	
a) non	X
b) coopération informelle	
c) coopération formelle (Veuillez donner des détails ci-après)	

Écosystèmes des eaux intérieures

Décision IV/4. État et évolution de la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures et options possibles pour leur conservation et leur utilisation durable

310. Votre pays a-t-il inclus des informations sur la diversité biologique des zones humides lorsqu'il a communiqué des informations et des rapports à la CDD, et a-t-il envisagé d'inclure dans les réunions des questions liées à la diversité biologique des eaux, pour donner suite aux recommandations de la CDD?	
a) non	X
b) oui	
311. Votre pays a-t-il inclus des considérations relatives à la diversité biologique des eaux intérieures dans ses travaux avec des organisations, des institutions et des conventions intéressant les eaux intérieures?	
a) non	
b) oui	X

Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition-

312. Lorsqu'il demande de l'assistance au FEM pour des projets portant sur les écosystèmes des eaux intérieures, votre pays a-t-il donné la priorité aux éléments suivants : inventorier les zones importantes pour la conservation, élaborer et appliquer des plans intégrés pour les bassins hydrographiques, bassins versants et bassins fluviaux, et faire des recherches sur les phénomènes qui contribuent à l'appauvrissement de la diversité biologique?

a) non	X
b) oui	

313. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail décrit à l'annexe 1 à la décision, et établi les priorités d'action nationale pour la mise en oeuvre du programme?

a) non	
b) à l'étude	X
c) oui	

**Décision V/2. Rapport d'étape sur la mise en oeuvre du programme de travail sur la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures
(application de la décision IV/4)**

314. Votre pays soutient-il et/ou participe t-il à l'Initiative intégrée sur les bassins fluviaux ?

a) non	X
b) oui	

315. Votre pays rassemble t-il des informations sur le statut de la diversité biologique des eaux intérieures ?

a) non	
b) évaluations en cours	X
c) évaluations terminées	

316. Ces informations sont-elles à la disposition des autres Parties?

a) non	X
b) oui - informations fournies dans le rapport national	
c) oui - informations fournies par l'intermédiaire du Centre d'échange	
d) oui - par d'autres moyens (Détaillez ci-après)	

317. Votre pays a-t-il développé des plans nationaux et/ou sectoriels pour la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes des eaux intérieures ?

a) non	X
b) oui - plans nationaux seulement	
c) oui - plans nationaux et secteurs majeurs	
d) oui - plans nationaux et tous les secteurs	

318. Votre pays a-t-il pris des mesures pour renforcer ses capacités afin de développer et mettre en oeuvre ces plans ?

a) non	X
b) oui	

Décision III/21. Relations entre la Convention et la Commission sur le développement durable, et les conventions relatives à la biodiversité

319. Vos stratégies nationales, plans d'actions, et programmes pour la conservation de la diversité biologique intègrent-ils complètement la conservation et l'utilisation durable des zones humides, des espèces migratoires et de leurs habitats.

a) non	
b) oui	X

Observations sur l'application de ces décisions et de ce programme de travail

--

Diversité biologique marine et côtière

Décision II/10 et Décision IV/5. Conservation et utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière

320. Votre plan d'action/stratégie national encourage-t-il la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	X
321. Votre pays a-t-il établi et/ou renforcé des mécanismes institutionnels, administratifs et législatifs aux fins d'établissement d'une gestion intégrée des écosystèmes marins et côtiers?	
a) non	
b) première étape d'établissement	
c) étape avancée d'établissement	X
d) mécanismes en place	
322. Votre pays a-t-il fourni au Secrétaire exécutif avis et informations sur les options futures concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière?	
a) non	X
b) oui	
323. Votre pays a-t-il entrepris des projets de démonstration, et/ou échangé des informations à ce sujet, comme exemples pratiques de gestion intégrée des écosystèmes marins et côtiers?	
a) non	
b) oui, dans le rapport national précédent	
c) oui, dans les études de cas	X
d) oui, par d'autres moyens (veuillez donner des détails ci-après)	
324. Votre pays a-t-il mis en place des programmes pour renforcer et améliorer les connaissances de la structure génétique des populations locales des espèces marines faisant l'objet d'activités d'amélioration et/ou de culture de stocks?	
a) non	
b) programmes en cours d'établissement	
c) programmes en cours d'établissement pour certaines espèces	X
d) programmes en cours de mise en oeuvre pour de nombreuses espèces	
e) pas un problème perceptible	
325. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail indiqué dans une annexe à la décision, et identifié les priorités pour la mise en oeuvre du programme au niveau national?	
a) non	
b) à l'étude	X
c) oui	

Décision V/3. Rapport d'étape sur la mise en oeuvre du programme de travail sur la diversité biologique marine et côtière(application de la décision IV/5)

326. Votre pays participe t-il au plan de travail sur le blanchiment corallien ?	
a) non	
b) oui	X
c) pas pertinent	
327. Votre pays applique t-il d'autres mesures afin de traiter le problème du blanchiment corallien ?	
a) non	
b) oui (veuillez fournir des détails ci-après)	X
c) pas pertinent	
328. Votre pays a-t-il soumis au Secrétaire exécutif des études de cas sur le phénomène du blanchiment corallien ?	
a) non	Pas encore mais en étude
b) oui	
c) pas pertinent	

Autres observations sur l'application de ces décisions et de ce programme de travail

Les Comores, avec les autres pays du Sud-Ouest de l'Océan Indien ont mis en œuvre un grand programme qui a pour objectif de contribuer à l'élaboration d'une politique régionale de gestion des ressources naturelles et marines. Dans chacune des pays, le programme fourni un appui aux politiques nationales pour la gestion intégrée des zones côtières et la protection des espèces végétales endémiques. La première activité du programme a été la réalisation d'un audit environnemental dans le but d'identifier les principaux facteurs de dégradation des zones côtières et des ressources littorales.

Les priorités du programme sont : La gestion durable des récifs coralliens, l'écotoxicologie, prévention et atténuation de l'érosion et de la pollution littoral, le renforcement des outils incitatifs de gestion de l'environnement dans le secteur du Tourisme.

Parmi les réalisations du projet : inventaire des ressources végétales endémiques, activités de sensibilisation, formation et renforcement des capacités, mis en place d'un réseau national de suivi du récif corallien et mise en œuvre d'un plan d'action récif.

Diversité biologique agricole

Décision III/11 et Décision IV/6. Conservation et utilisation durable

de la diversité biologique agricole.

329. Votre pays a-t-il identifié et évalué les activités en cours et les instruments existants au niveau national?	
a) non	
b) première étape d'examen et d'évaluation	X
c) étape avancée d'examen et d'évaluation	
d) évaluation terminée	
330. Votre pays a-t-il identifié les problèmes et les questions prioritaires qui doivent être abordés au niveau national?	
a) non	
b) en cours	X
c) oui	
331. Votre pays utilise-t-il des méthodes ou des indicateurs quelconques pour surveiller les impacts créés sur la diversité biologique par les projets de développement agricole, et notamment par l'intensification et l'extensification des systèmes de production?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	X
c) étape avancée de mise en oeuvre	
d) mécanismes en place	
332. Votre pays prend-il des mesures pour partager les expériences relatives à la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique agricole ?	
a) non	X
b) oui - études de cas	
c) oui - autres mécanismes (veuillez préciser)	
333. Votre pays a-t-il mené des études de cas sur les deux premières questions identifiées par le SBSTTA, à savoir les agents de pollinisation, les micro-organismes des sols en agriculture et la gestion intégrée du paysage?	
a) non	X
b) oui- des agents de pollinisation	
c) oui - des microorganismes des sols	
d) oui - gestion intégrée du paysage et des systèmes de production	
334. Votre pays établit-il ou améliore-t-il des mécanismes pour renforcer la sensibilisation du public et la compréhension de l'importance de l'utilisation durable des éléments de la diversité biologique?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	X
d) mécanismes en place	

335. Votre pays dispose-t-il de stratégies, de programmes et de plans nationaux qui assurent la mise au point et l'application efficace de politiques et de mesures menant à l'utilisation durable des éléments de la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) première étape de mise en oeuvre	
c) étape avancée de mise en oeuvre	X
d) mécanismes en place	
336. Votre pays encourage-t-il la transformation de pratiques agricoles non durables en pratiques de production durables adaptées aux conditions biotiques et abiotiques locales?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
337. Votre pays encourage-t-il l'application de pratiques agricoles qui non seulement accroissent la productivité, mais arrêtent également la dégradation de la diversité biologique, en plus de la régénérer, la remettre en état, la restaurer et la renforcer?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	X
338. Votre pays encourage-t-il l'application de pratiques agricoles qui non seulement accroissent la productivité, mais arrêtent également la dégradation de la diversité biologique, en plus de la régénérer, la remettre en état, la restaurer et la renforcer?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	
c) oui - dans une large mesure	X
339. Votre pays encourage-t-il la mobilisation des communautés agricoles afin de développer, d'entretenir et d'utiliser leurs connaissances et leurs pratiques dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) non	
b) oui	X
340. Votre pays collabore-t-il avec d'autres Parties contractantes pour identifier et promouvoir les pratiques agricoles durables et la gestion intégrée du paysage?	
a) non	
b) oui	X

Décision V/5. Diversité biologique agricole: étude de la phase I du programme de travail et adoption d'un programme de travail pluriannuel

341. Votre pays a-t-il étudié le programme de travail joint en annexe à la décision et a-t-il identifié la façon dont il pourrait collaborer à sa mise en oeuvre?	
a) non	X
b) oui	

342. Votre pays encourage t-il la coopération régionale et thématique dans le cadre de son programme de travail sur la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) faible coopération	X
c) large coopération	
d) coopération importante dans tous les domaines	
343. Votre pays fournit-il un soutien financier pour mettre en œuvre le programme de travail sur la diversité biologique agricole?	
a) non	X
b) fonds supplémentaires limités	
c) fonds supplémentaires importants	
Si vous êtes une Partie Pays en développement -	
344. Votre pays fournit-il un soutien financier pour mettre en œuvre le programme de travail sur la diversité biologique agricole, en particulier, pour le renforcement des capacités et les études de cas dans les pays en développement et les pays à économie en transition?	
a) non	X
b) oui, dans le cadre de programmes de coopération existants	
c) oui, y compris des fonds supplémentaires limités	
d) oui, y compris des fonds supplémentaires importants	
345. Votre pays a-t-il soutenu des actions afin de sensibiliser le public pour encourager les systèmes de production agricole et fermier durables qui maintiennent la diversité biologique agricole?	
a) non	
b) oui, dans une moindre mesure	X
c) oui, dans une large mesure	
346. Votre pays coordonne t-il ses positions avec la Convention sur la diversité biologique et l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) non	
b) processus en cours	X
c) oui	
347. Votre pays est-il une Partie contractante de la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international?	
a) non-signataire	X
b) signé - ratification en cours	
c) instrument de ratification déposé	
348. Votre pays soutient-il l'application du Secrétaire exécutif de statut d'observateur du Comité sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce?	
a) non	
b) oui	X

349. Votre pays collabore t-il avec d'autres Parties en matière de conservation et d'utilisation durable des agents de pollinisation?	
a) non	X
b) oui	
350. Votre pays compile t-il des études de cas et des projets pilotes de mise en œuvre applicable à la conservation et à l'utilisation durable des agents de pollinisation?	
a) non	X
b) oui (Veuillez fournir des détails ci-après)	
351. Des informations sur des évaluations scientifiques applicable aux technologies restreignant l'utilisation génétique ont-elles été fournies par d'autres Parties contractantes ou par l'intermédiaire de médias tels que le Centre d'échange,?	
a) pas applicable	X
b) non	
c) oui - dans le rapport national	
d) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
e) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	
352. Votre pays a-t-il pensé à traiter les questions génériques sur les technologies telles que celles restreignant l'utilisation génétique selon des approches nationales et internationales d'utilisation sûre et durable du patrimoine génétique?	
a) non	X
b) oui - à l'étude	
c) oui - mesures en cours	
353. Votre pays a-t-il mené des évaluations scientifiques sur, <u>entre autres</u> , les effets écologiques, sociaux et économiques des technologies restreignant l'utilisation génétique?	
a) non	Pas encore
b) quelques évaluations	
c) programme majeur d'évaluations	
354. Votre pays a-t-il diffusé les résultats d'évaluations scientifiques sur, <u>entre autres</u> , les effets écologiques, sociaux, et économiques des technologies restreignant l'utilisation génétique?	
a) non	Pas encore
b) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
c) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	
355. Votre pays a-t-il identifié les voies et les moyens de traiter les impacts potentiels des technologies restreignant l'utilisation génétique sur la conservation in situ et ex situ et l'utilisation durable, y compris la sécurité alimentaire de la diversité biologique agricole?	
a) non	Pas encore
b) certaines mesures identifiées	
c) mesures potentielles à l'étude	
d) étude complète terminée	

356. Votre pays a-t-il évalué s'il y a un besoin de règlements efficaces au niveau national en matière de technologies restreignant l'utilisation génétique afin de garantir la sécurité de la santé humaine, de l'environnement, de l'alimentation, et la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) non	X
b) oui - règlements nécessaires	
c) oui - règlements pas nécessaires (Veuillez fournir des détails ci-après)	
357. Votre pays a-t-il développé ou appliqué ces règlements en tenant compte, <u>entre autres</u> , de la nature et des caractéristiques particulières des variétés et des technologies restreignant l'utilisation génétique?	
a) non	X
b) oui - développées mais pas encore appliquées	
c) oui - développées et appliquées	
358. Les informations sur ces règlements ont-elles été mises à la disposition des Parties contractantes?	
a) non	X
b) oui - par l'intermédiaire du Centre d'échange	
c) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	

Autres observations sur la mise en œuvre de ces décisions et programmes de travail

En 1991, une importante étude sur la stratégie agricole des Comores a été menée par le bureau de la Production Agricole (B.D.P.A.). Cette étude a été complétée fin 1994 dans le cadre de la préparation de la consultation sectorielle sur l'environnement et l'agriculture (Genève 1994). Tout au long du processus de réflexion sur la stratégie agricole, la stratégie rationnelle et durable des ressources naturelles a été une préoccupation constante. C'est pourquoi un des objectifs assigné au secteur agricole est l'exploitation rationnelle et durable des ressources naturelles. Malheureusement la mise en place de cette politique de développement durable n'est pas réalisée et certaines activités du secteur privé ont un impact négatif sur certains écosystèmes et éléments de la biodiversité agricole.

Diversité biologique des forêts

Décision II/9 et Décision IV/7. Diversité biologique des forêts

359. Votre pays a-t-il inclus des spécialistes de la diversité biologique des forêts dans ses délégations aux réunions du Groupe d'experts intergouvernemental sur les forêts?	
a) non	X
b) oui	
c) pas pertinent	
360. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail présenté en annexe à la décision et déterminé de quelle façon il peut contribuer à sa mise en oeuvre?	
a) non	
b) à l'étude	X
c) oui	
361. Votre pays a-t-il intégré des considérations relatives à la diversité biologique des forêts dans sa participation et sa collaboration avec des organisations, des institutions et des conventions ayant à faire avec la diversité biologique des forêts?	
a) non	
b) oui - dans une moindre mesure	X
c) oui - dans une large mesure	
362. Votre pays accorde-t-il une priorité élevée à l'affectation de ressources aux activités qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Convention en matière de diversité biologique des forêts?	
a) non	
b) oui	X
Si vous êtes une Partie pays en développement ou une Partie à économie en transition -	
363. Lorsqu'il demande de l'assistance par l'intermédiaire du FEM, votre pays propose t-il des projets qui favorisent la mise en œuvre du programme de travail?	
a) non	En cours
b) oui	

Décision V/4. Rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique des forêts

364. Est-ce que les actions que votre pays entreprend afin de traiter la question de la conservation et de l'utilisation durable des forêts sont conformes à l'approche fondée sur les écosystèmes?	
a) non	
b) oui	X
365. Est-ce que les actions que votre pays entreprend afin de traiter la question de la conservation et de l'utilisation durable des forêts tiennent compte des considérations des résultats de la quatrième session du Forum intergouvernemental sur les forêts ?	
a) non	
b) oui	X

366. Votre pays contribuera t-il aux futurs travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts?	
a) non	
b) oui	X
367. Votre pays a-t-il fourni des informations sur la mise en œuvre de ce programme de travail?	
a) non	X
b) oui - soumission d'études de cas	
c) oui - soumission de rapports nationaux thématiques	
d) oui - autres moyens (Veuillez fournir des détails ci-après)	
368. Votre pays a-t-il intégré les programmes nationaux sur les forêts dans ses stratégies de diversité biologique et ses plans d'actions appliquant l'approche fondée sur les écosystèmes et la gestion durable des forêts?	
a) non	
b) oui - dans une large mesure	X
c) oui - dans une moindre mesure	
369. Votre pays a-t-il pris des mesures afin d'assurer la participation du secteur forestier, du secteur privé, des communautés autochtones et locales et des organisations non-gouvernementales pour mettre en œuvre le programme de travail?	
a) non	
b) oui - certains intervenants	X
c) oui - tous les intervenants	
370. Votre pays a-t-il pris des mesures afin de renforcer ses capacités nationales, y compris ses capacités locales, afin de mettre l'accent sur l'efficacité et les fonctions des réseaux de protection des forêts, ainsi que sur les capacités nationales et locales pour appliquer la gestion durable des forêts, y compris leur régénération?	
a) non	
b) quelques programmes couvrent certains besoins	X
c) de nombreux programmes couvrent certains besoins	
d) des programmes couvrent tous les besoins évalués	
e) pas de besoins évalués	
371. Votre pays a-t-il pris des mesures pour mettre en œuvre les propositions d'actions du Forum intergouvernemental sur les forêts et le Groupe intergouvernemental sur les forêts sur l'estimation des biens et des services forestiers?	
a) non	En cours
b) à l'étude	
c) mesures prises	

Diversité biologique des terres arides et semi-arides

Décision V/23. Options pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des écosystèmes des terres non irriguées, méditerranéennes, arides, semi-arides, d'herbage et de savane

372. Votre pays a-t-il examiné le programme de travail annexé à la décision et a-t-il identifié la façon de le mettre en œuvre?	
a) non	
b) à l'étude	X
c) oui	
373. Votre pays soutient-il d'un point de vue scientifique, technique, et financier, au niveau national ou régional, les activités identifiées dans le programme de travail?	
a) non	X
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	
374. Votre pays encourage t-il la coopération entre les pays qui partagent les mêmes biomes afin de procéder à la mise en œuvre régionale et sous-régionale du programme?	
a) non	En étude
b) dans une moindre mesure	
c) dans une large mesure	

Autres observations sur l'application de ces décisions du programme de travail

--

Décision V/20. Opérations de la Convention

375. Lorsque votre pays nomme des experts pour les ajouter à la liste, tient-il compte de l'équilibre des sexes, de l'engagement des populations autochtones et des membres des communautés locales, et de l'éventail de disciplines et d'expertises applicables?	
a) non	X
b) oui	
376. Votre pays a-t-il activement participé aux activités régionales et sous-régionales afin de préparer les réunions de la Convention et de renforcer l'application de celle-ci?	
a) non	
b) dans une moindre mesure	X
c) dans une large mesure	
377. Votre pays a-t-il entrepris une étude des programmes nationaux et des besoins liés à l'application de la Convention et, le cas échéant, en a-t-il informé le Secrétaire exécutif?	
a) non	X
b) en cours	X
c) oui	

Tableaux de conclusion

Veillez utiliser cette case pour indiquer les activités particulières que votre pays a menées à la SUITE DIRECTE de son nouveau statut de Partie contractante à la Convention, en faisant référence aux questions antérieures, selon qu'il convient:

Les Comores, Etat insulaire, pays en développement, le concept de diversité biologique a émergé à la suite du sommet de RIO en 1992 date à laquelle ils ont signé la convention et ratifié en 1994. Ceci signifie que pour le gouvernement comorien il accepte d'adhérer aux principes de la convention et la mettre en œuvre. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1998, avec l'appui du PNUD et dans le cadre d'un projet GEF, s'est déroulé la première phase d'élaboration d'une stratégie et plan d'action national pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. Au cours de cet élaboration un comité directeur a été mis en place pour assurer et superviser la directive politique des activités. Des consultations nationales et régionales des parties prenantes ont été menée sur l'identification des problèmes environnementaux et leurs et leur conséquences aux Comores. Actuellement des cadres institutionnels relatifs à la conservation et suivi de la convention est en faire d'être mis en place. Certaines législations sont en révision et d'autre sont soumis pour adoption

Veillez utiliser cette case pour identifier des initiatives conjointes avec d'autres Parties, en vous reportant aux questions précédentes, si nécessaire:

Veillez utiliser cette case pour formuler toute autre observation sur les questions portant sur la mise en œuvre de la Convention à l'échelle nationale

Pays en développement, avec les ressources très limités (humain et financier), Les Comores rencontrent actuellement des problèmes et quelques faiblesses qui ralentissent sérieusement la mise en œuvre de la convention. Ces faiblesses et problèmes sont dus essentiellement : le point focal et l'équipe d'experts multidisciplinaire et intersectoriel qui l'entoure sont totalement démunis de tout le moyens (financier et logistique)qui handicapent sérieusement les activités ; il y a une absence et insuffisance de recherche dans le domaine de la Diversité biologique (les Comores demandent un bénéficiaire d'un appui à une formation spécialisée dans des domaines relatif à la Diversité biologique ; à une absence de coordination et coopération entre institution national et international (Echange d'expérience). Les Comores demandent un appui du secrétariat exécutif.

La formulation de ces questions est basée sur les articles de la Convention et sur les décisions de la Conférence des Parties. Si vous avez eu des difficultés d'interprétation, veuillez nous en informer.

Si votre pays a terminé la mise au point de sa stratégie et de son plan d'action national en matière de diversité biologique (SPADB), veuillez donner les informations ci-après:

Date d'achèvement:	22 septembre 2000. Document validé en atelier par un groupe de travail national
Si le SPADB a été adopté par le gouvernement:	
Lequel?	<i>La Stratégie a été transmise au Ministère de la Production et de l'Environnement le 12 décembre 2000 pour adoption</i>
A quelle date?	
Si la SPADB a été publié, veuillez donner les détails ci-après:	
Titre:	
Nom et adresse de l'éditeur:	
ISBN:	
Prix (le cas échéant):	
Autres informations pour les commandes:	
Si le SPADB n'a pas été publié	
Veuillez indiquer en détails la procédure pour obtenir des exemplaires:	Contactez le Point focal National CDB - BP. 2445 Moroni Email :pnudg32@snpt.km Fax : - (269) 73 68 49 - (269) 73 65 70
Si le SPADB est affiché sur un site web national	
Veuillez l'adresse complète du localisateur de ressources uniformes (URL):	
Si le SPADB a été confié à la garde d'une agence d'exécution du FEM	
Veuillez identifier l'agence:	

Veillez donner des détails similaires si vous avez réalisé une étude de la diversité biologique du pays, ou un autre rapport, ou tout autre plan d'action pertinent aux objectifs de la Convention

Jusque ces dernières années très peu d'études ont été réalisées sur la diversité biologique ce qui justifie la manque d'un formation et l'absence d'une politique et d'une législation spécifique sur la Diversité biologique.

Veillez donner des détails sur toute instance nationale (tel que le bureau d'audit national) qui a examiné ou qui examinera la mise en œuvre de la Convention dans votre pays

Actuellement le Ministère de la Production et de l'Environnement et plus particulièrement la Direction Générale de l'Environnement garant institutionnel de la mise en œuvre de la convention sont entrain de mettre en place un comité directeur, multidisciplinaire et interministériel qui serait chargé principalement de la mise en œuvre et du suivi des activités de la convention sera composé de géographes, forestier, agronomes, biologistes et enseignants.